

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES  
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. DENIS BERGERON, président  
M. JOHN HAEMMERLI, commissaire  
Mme GISÈLE GRANDBOIS, commissaire

**ENQUÊTE ET AUDIENCE PUBLIQUE  
SUR LES ENJEUX LIÉS À L'EXPLORATION ET L'EXPLOITATION  
DU GAZ DE SCHISTE DANS LE SHALE D'UTICA  
DANS LES BASSES-TERRES DU SAINT-LAURENT**

---

**DEUXIÈME PARTIE**

---

VOLUME 4

---

Séance tenue le 4 juin 2014 à 13 h  
Salle Théâtre La Scène  
300, rue de la Concorde Nord  
Saint-Hyacinthe

**TABLE DES MATIÈRES**

SÉANCE DU 4 JUIN 2014  
 SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI  
 MOT DU PRÉSIDENT..... 1  
 PRÉSENTATION DES MÉMOIRES  
 PARTI VERT DU QUÉBEC..... 2  
 M. Alex Tyrrell  
 Mme Catherine Lovatt-Smith  
 ANGÈLE PATENAUDE ..... 4  
 COMITÉ DE BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE SALVAIL..... 6  
 M. Gérard Montpetit  
 M. Yves de Bellefeuille  
 STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES ..... 17  
 M. Dominique Neuman  
 ÉQUITERRE ..... 31  
 M. Sydney Ribaux  
 REPRISE DE LA SÉANCE  
 Mme MARIE-ÈVE MATHIEU..... 43  
 M. GÉRARD MONTPETIT..... 48  
 M. JACQUES TÉTREULT ..... 50  
 M. RICHARD CHARTIER ..... 62  
 Mme DANIELLE HOULE ..... 70

---

**SÉANCE DU 4 JUIN 2014  
SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI  
MOT DU PRÉSIDENT**

5 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Bonjour mesdames et messieurs et bienvenue à cette quatrième séance de la deuxième partie de l'audience publique portant sur les enjeux liés à l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste dans le shale d'Utica dans les basses terres du Saint-Laurent.

10 Bienvenu également aux personnes qui suivent nos travaux sur Internet au moyen de la webdiffusion audio.

Mon nom est Denis Bergeron et je préside cette commission d'enquête.

15 Je suis appuyé dans ma tâche par deux (2) commissaires, madame Gisèle Grandbois et monsieur John Haemmerli.

20 Nous allons poursuivre avec les présentations des mémoires par les participants. Le temps imparti est de quinze (15) minutes par présentation avec, le cas échéant, cinq (5) minutes pour échanger avec la Commission.

25 En fin de séance, il sera toujours possible d'exercer un droit de rectification des faits. Les personnes qui désirent faire une telle vérification doivent s'inscrire au registre à la table d'accueil à l'arrière.

Je rappelle que le droit de rectification ne peut être utilisé que pour corriger les faits et les données, et non pour contester ou remettre en question une opinion exprimée par un participant.

30 Si le temps nous le permet, les personnes qui veulent présenter leur point de vue verbalement pourront le faire en s'inscrivant au registre à l'arrière de la salle.

Ces personnes seront appelées par ordre d'inscription à ce registre à la fin de chacune des séances et elles disposeront de dix (10) minutes pour leur présentation.

35 Je souhaiterais également vous rappeler l'importance de maintenir un climat serein. Toute personne qui le souhaite doit se sentir à l'aise d'être ici pour exprimer son opinion.

40 Je demande votre collaboration afin de maintenir un climat de respect pendant l'audience,  
afin d'éviter toute attitude méprisante ou toute manifestation d'approbation ou de désapprobation.  
Aucun propos diffamatoire ne sera toléré au cours de l'audience.

Et je vous rappelle que les séances sont enregistrées.

45

---

**PRÉSENTATION DES MÉMOIRES  
PARTI VERT DU QUÉBEC**

50 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Maintenant, j'inviterais les représentants du Parti vert à venir présenter leur mémoire.

55 Bonjour. Pour les besoins de la transcription, je vous demanderais simplement de vous  
identifier et après, je vous cède la parole pour la présentation de votre mémoire.

**PAR Mme CATHERINE LOVATT-SMITH :**

60 Bonjour, mon nom est Catherine Lovatt-Smith, chef adjointe du Parti vert.

**PAR M. ALEX TYRRELL :**

Et moi, c'est Alex Tyrrell, le chef du Parti vert du Québec.

65 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Alors la parole est à vous.

**PAR Mme CATHERINE LOVATT-SMITH :**

70 Merci de nous avoir aujourd'hui.

**LECTURE DU MÉMOIRE**

75 **PAR M. ALEX TYRRELL :**

En conclusion, nous nous prononçons contre le projet de gaz de schiste partout au Québec.

80 **PAR Mme CATHERINE LOVATT-SMITH :**

Merci.

85 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup de votre présentation.

Alors est-ce que mes collègues ont des questions à leur soumettre? Monsieur Haemmerli.

90 **PAR LE COMMISSAIRE :**

Vous avez parlé de technologies alternatives, puis vous avez dit que votre parti était en faveur d'un investissement majeur dans les énergies alternatives.

95 Pouvez-vous peut-être élaborer un peu, qui investit, comment, qu'est-ce qu'on fait?

**PAR M. ALEX TYRRELL :**

100 Bien nous autres, on croit que l'environnement devrait être une priorité majeure du gouvernement.

105 Ça fait que nous autres, ce qu'on a proposé dans l'élection qui vient de passer, c'est la gratuité des transports en commun. Nous croyons que c'est la meilleure façon de réduire les voitures sur la route et notre consommation énergétique.

110 Donc pour nous, on aimerait beaucoup mieux réduire la consommation qu'aller chercher de nouvelles énergies inconvencionnelles telles que les gaz de schistes qui vont avoir des conséquences à long terme.

115 Nous avons tous les moyens au Québec de réduire notre consommation. C'est sûr qu'il faut aller chercher de l'argent quelque part, mais c'est pas en allant sur les gaz de schiste qu'on va sortir du trouble.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

D'accord. Et puis une autre clarification! Je suis pas sûr de comprendre ce que vous voulez dire, quand vous dites nos lois sont administratives au lieu d'être raisonnables?

**PAR M. ALEX TYRRELL :**

120 Je pense que c'est en référence au cas de Gaspé, c'est ça.

Bien, nous autres, on croit que les municipalités devraient avoir le pouvoir de dire non. Puis c'est déjà venu sur le sujet quand on a fait le premier BAPE sur les gaz de schiste, certaines municipalités voulaient pas avoir ce type de développement, puis la Loi sur les mines, à l'époque, 125 forçait ces municipalités-là à accepter l'industrie sans aucune consultation.

Donc nous autres, on croit que la meilleure façon de tester l'acceptabilité sociale d'un projet, c'est de savoir si ça peut avoir l'appui des municipalités.

130 Puis ce qu'on a vu à Gaspé qui a fait invalider sa Loi sur la protection des nappes phréatiques, nous autres, c'est un problème, parce que si le forage pétrolier n'est pas dans l'intérêt de Gaspé, pourquoi le gouvernement provincial va imposer sur ces citoyens-là qui sont contre?

135 Puis non seulement quelques citoyens sont contre, mais le conseil municipal, les instances démocratiques. Donc nous autres, on aimerait ça voir cette loi-là changer pour que les municipalités puissent dire non.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

140 Merci.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

145 Merci beaucoup de votre contribution aux travaux de la Commission.

**PAR Mme CATHERINE LOVATT-SMITH :**

Merci beaucoup, merci de nous recevoir.

150

\_\_\_\_\_  
ANGÈLE PATENAUDE

**PAR LE PRÉSIDENT :**

155

J'inviterais maintenant madame Angèle Patenaude s'il vous plaît.

**PAR Mme ANGÈLE PATENAUDE :**

160 Bonjour.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

165 Bonjour madame Patenaude. La parole est à vous.

**PAR Mme ANGÈLE PATENAUDE :**

170 Merci.

**LECTURE DU MÉMOIRE**

175 Merci.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

180 Merci de votre présentation, madame.

Est-ce que mes collègues ont des questions à soumettre à madame? Madame Grandbois.

**PAR LA COMMISSAIRE :**

185 J'ai juste une petite question, madame Patenaude.

Vous avez mentionné que vous étiez de Saint-Édouard. J'étais juste curieuse de savoir, est-ce que c'est Saint-Édouard-de-Lotbinière ou de Marieville?

**PAR Mme ANGÈLE PATENAUDE :**

190 Saint-Édouard-de-Napierville. Pas loin de la frontière américaine.

**PAR LA COMMISSAIRE :**

195 C'est beau. Donc c'est pas une région que je connais très très bien, mais vous n'avez pas de puits très très près de chez vous?

**PAR Mme ANGÈLE PATENAUDE :**

Non, du tout.

200 **PAR LA COMMISSAIRE :**

Est-ce que c'est parce que vous avez de la famille, des amis qui sont près d'un puits ou c'est juste vos lectures?

205 **PAR Mme ANGÈLE PATENAUDE :**

Non, parce qu'on est déjà, nous aussi, vendu. Le sous-sol, notre sous-sol est vendu à des compagnies gazières.

210 **PAR LA COMMISSAIRE :**

OK. C'est de là entre autres que vient – d'accord!

**PAR Mme ANGÈLE PATENAUDE :**

215

Oui.

**PAR LA COMMISSAIRE :**

220

Merci.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

Merci madame, merci pour votre contribution aux travaux de la Commission.

225

---

**COMITÉ DE BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE SALVAIL**

230 **PAR LE PRÉSIDENT :**

J'inviterais maintenant le Comité de bassin versant de la Rivière Salvail s'il vous plaît.

Alors évidemment, pour les besoins de transcription, vous identifier et je vous cède la parole.

235



**PAR M. M. GÉRARD MONTPETIT :**

240 Bonjour. Mon nom est Gérard Montpetit, je suis vice-président du Comité de bassin versant de la Rivière Salvail.

Monsieur Yves de Bellefeuille, président, devait être ici avec moi, mais malheureusement il a dû être retenu.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 1<sup>er</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «La rivière Salvail...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 1, 2<sup>e</sup> paragraphe, 2<sup>e</sup> ligne, «... des résidents...»)**

250 Et suite aussi à un malheureux incident où un énorme glissement de terrain d'un demi-kilomètre (1/2 km) par un kilomètre (1 km) a glissé dans la rivière Salvail et a fait quatre (4) victimes.

Je rappellerais aussi que le bassin versant de la rivière Salvail contient quatre (4) puits qui ont été forés présentement : Saint-Louis, La Présentation, Saint-Barnabé-Sud et Saint-Thomas d'Aquin ou plutôt Saint-Hyacinthe dans le secteur Saint-Thomas d'Aquin.

255 Le travail que j'ai présenté, parce que c'est ma recherche qui a été faite à la demande aussi du Comité réplique, c'est un travail qui dépasse, qui veut avoir "the big picture", la vue d'ensemble au niveau continental voire planétaire.

260 Parce que je vous rappellerai que la vie sur la planète est inconcevable sans eau. Tout être vivant dépend de l'eau.

265 Puis je pose une question dans le premier paragraphe! En mai 2013, la ville de Montréal a émis un avis d'ébullition à cause d'une possible contamination, alors est-ce qu'on se rappelle tous les inconvénients que cela a causés?

270 Et en parlant de collision frontale entre deux (2) visions du monde, lors de ma participation au congrès de Planet'Ère en 2001, un participant africain m'a dit, a dit à l'assemblée qu'un Nord-américain utilise autant d'eau à chaque flush de sa toilette que le citoyen moyen de la région du Sahara en utilise pour tous ses besoins quotidiens.

Je pense que là, on a tout de suite une vision entre les deux (2) visions du monde de l'utilisation de la ressource eau, c'est-à-dire on y fait attention ou en s'en sert de façon éperdue.

275 Je rappellerai aussi que quatre-vingt-dix-sept pour cent (97%) de l'eau sur la planète est salé, donc inutilisable. Et que le trois pour cent (3%) restant, il y en a beaucoup qui est soit dans des régions inhabitées comme la Sibérie ou le nord du Canada, soit dans des glaciers.

280 Ce travail est assez long, donc il est trop long pour que je le lise, donc je vais en faire un résumé pour m'attarder surtout sur la conclusion.

Donc je parlais il y a un instant d'une vision, par exemple dans le désert de l'Arizona, cet État fait la promotion de quatre cent vingt et un (421) terrains de golf, donc une utilisation abusive, selon moi.

285 Alors j'irai maintenant à la deuxième partie! Le romancier américain Mark Twain nous dit que : "Whisky is for drinking, water is for fighting over". Donc si vous voulez, le whisky, c'est fait pour être bu, mais l'eau, on se bat pour ça.

290 Et ma thèse dans tout ça, c'est que le pétrole a été la ressource stratégique pour le vingtième siècle et que l'eau sera la ressource stratégique pour le vingt et unième siècle.

Alors dans la deuxième partie, je vous parle de l'utilisation de l'eau et de conflits à venir. Donc je dois passer par-dessus assez rapidement.

295 Ah oui, ce que je dis aussi, c'est qu'une grande partie de l'ouest des États-Unis souffre présentement d'une grande pénurie d'eau. Depuis que j'ai écrit ce texte, j'ai reçu ma revue Popular Science, et on nous montre ici une photo du lac Mead derrière le barrage Hoover a baissé de plus de cent trente pieds (130 pi). Et que la ville de Las Vegas est en train de creuser un tunnel de huit cent quelques millions de dollars pour aller chercher de l'eau parce qu'elle risque de perdre sa prise d'eau.

300 Tout l'ouest des États-Unis, et je mets de nombreuses références en bas de page, nous disent que ce qui est à l'ouest des États-Unis, disons grossièrement à l'ouest du 98<sup>e</sup> méridien, du Canada au Mexique, est en extrême pénurie d'eau.

305 Et monsieur Bourassa, dans ce livre qu'il a publié en 1985, parle justement de cette pénurie d'eau au huitième chapitre, pages 166 à 193.

310 Maintenant, pour pallier à cette grande pénurie d'eau au niveau continent, il y a des projets qui sont sur la table. J'en ai trouvé huit (8) ou neuf (9) dont deux (2) sont gigantesques et qui sont sur les tablettes prêts à être activés.

315 Je me souviens personnellement d'avoir vu des travaux sur la canalisation du Saint-Laurent, et tant de la région de Cornwall près du barrage Moses-Saunders, mais ici, on parle de quelque chose qui est bien plus d'aménager un bassin versant. On parle de refaire l'ingénierie de tous les bassins versants du continent.

320 Donc dans le lien que je vous mets sur Wikipédia, le numéro 2, on peut voir la carte des deux (2) projets.

325 Le premier, c'est un projet de l'ouest qui s'appelle NAWAPA, c'est-à-dire North American Water And Power Alliance. En gros, c'est prendre l'eau de l'Alaska, du Yukon puis du nord de la Colombie-Britannique, de l'acheminer dans un lac artificiel qui s'appelle le Rocky Mountain Trench et ensuite, d'acheminer toute cette eau soit vers l'est du Canada, les États-Unis et le Mexique. On parle d'un débit qui est équivalent à peu près au débit du Saint-Laurent.

Je mets des liens à ce sujet.

330 Avec ces trois cent soixante-neuf (369) ouvrages majeurs, ce projet est hallucinant. Puis selon la Commission mixte internationale, le coût, en 1994, serait de trois cents milliards (300 G\$).

335 Un autre projet, puis celui-là risque plus de nous toucher, c'est Grand Canal. Donc en bref, le projet, c'est de bloquer la Baie James, la Baie James devient un lac d'eau douce. On fait remonter l'eau jusque dans la région d'Amos, c'est-à-dire qu'on fait remonter l'eau de deux cent quatre-vingt-dix mètres (290 m) environ. Ensuite, on la descend jusqu'à North Bay, ensuite jusque dans les Grands Lacs et de là, on l'achemine dans l'Ouest canadien et dans l'Ouest américain pour abreuver soixante-quinze (75 M) à cent millions (100 M) d'habitants de cette région qui est en détresse hydrique.

340 Je vous rappellerais par exemple pour la petite histoire que l'ingénieur Tom Kierans qui a fait ce projet et dont monsieur Bourassa fait l'éloge, monsieur Kierans est décédé l'an passé à Terre-Neuve à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf (99) ou cent (100) ans, je crois.

345 Ce projet coûterait moins cher puisqu'il utilise les Grands Lacs comme réservoir, mais ce serait quand même, toujours selon la Commission mixte internationale, cent milliards de dollars (100 G\$), 1994.

350 Alors sans aller dans les détails, disons que je crois que ce sera des apprentis sorciers qui regarderont le projet Grand Canal, parce qu'il est moins cher et déplacera moins de monde.

Maintenant, la quatrième partie, le BAPE sur l'eau en l'an 2000 en a parlé de ce projet-là. Je ne vous lirai pas, mais en tout cas, il y a des impacts écologiques majeurs en mélangeant l'eau de

la Baie-James avec le Saint-Laurent, avec les Grands Lacs, avec le Mississippi puis le Missouri puis jusqu'en Californie.

355

Ensuite, toujours dans le BAPE, on dit, est-ce qu'on doit exporter l'eau, et le BAPE répond d'une façon catégorique non.

360

Je suis content de cette réponse, mais je poursuis plus loin en disant, est-ce que nous pourrions éviter d'exporter notre eau?

365

Donc c'est vivre à côté de la super puissance mondiale qui est en détresse hydrique où soixante-quinze (75 M) à cent millions (100 M) de personnes ont la corde au cou au point de vue eau, ce sera pas de tout repos. Et il va y avoir des pressions politiques, économiques, tout ce que vous voudrez, énormes pour qu'on exporte massivement notre eau.

370

Je crois qu'on doit changer notre façon de faire dans l'utilisation de l'eau, incluant toute l'eau utilisée par les gazières pour faire la fracturation aux États-Unis, il y a quelque chose comme un demi-million (1/2 M) de puits ou quelque chose comme ça aux États-Unis qui utilisent de l'eau.

375

Donc malgré qu'il y a beaucoup d'eau, les gazières, et chacun des groupes économiques voudront avoir de l'eau, donc on doit être prêt. Et ça peut aller très loin.

Je fais référence par exemple au fait qu'au mois de décembre dernier, madame Dianne Francis dans un livre suggère l'union politique du Canada et des États-Unis, donc pour faire un bloc concurrentiel, mais en même temps, ce serait une belle façon d'aller chercher l'eau du nord du Canada pour l'envoyer aux États-Unis.

380

Et la conclusion qui se fait dans le sens de l'eau, c'est la source de vie, et là, on parlait hier et avant-hier du règlement de Saint-Bonaventure, etc., donc on a de l'eau en règle générale.

385

Dans la Yamaska, on peut avoir aussi peu que deux mètres cubes seconde ( $2 \text{ m}^3/\text{s}$ ) pendant l'étiage, donc si les gazières veulent utiliser l'eau de la Yamaska au mois d'août, il faudrait peut-être qu'ils enseignent aux poissons comment marcher sur la terre ferme!

Bon, je dis aussi dans la conclusion que le groupe du GIEC nous avertit qu'il faut changer nos façons de faire.

390

Une citation, toujours dans la conclusion, tirée du bulletin des agriculteurs, édition de février 2014 :

«Un quart de l'agriculture mondiale se fait en zone de stress hydrique. Quarante pour cent (40%) de l'alimentation mondiale provient de cultures irriguées.»

395 Alors si on regarde la sécheresse qu'il y a en Californie où un million d'acres (1 Ma), puis ça, c'est dans les références que je vous donne, n'auront pas accès à de l'eau cette année à cause que les réservoirs sont presque à sec, ça va frapper dur tout à l'heure.

400 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 10, dernier paragraphe, 1re ligne, «Comme un dinosaure...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 21, 1<sup>er</sup> paragraphe, 3<sup>e</sup> ligne, «... du gaz.»)**

405 Je rappelle aussi que ça va exacerber les comportements agressifs, cette guerre de l'eau prévisible pour le siècle.

D'ailleurs, la Nasa, c'est une des références, nous dit qu'une tempête parfaite pourrait nous faire subir le sort puis la déchéance des Romains et des Mayas.

410 Je rappelle aussi que notre civilisation, dépendante de la technologie, est très fragile. Puis je donne deux (2) exemples! Le premier exemple, c'est qu'en 2010, les cendres d'un volcan islandais ont paralysé tout le trafic aérien de l'Europe pendant plus d'une semaine.

415 Puis plus près de nous, je pense que la plupart de nous, on se rappelle du verglas de 1998), en janvier. Alors je demande à la fois au lecteur et à la Commission, trois (3) questions à partir de cette expérience vécue!

420 Première question! Si ce même verglas, avec la même intensité, avait eu lieu il y a cent (100) ans, c'est-à-dire en 1898, est-ce que nos grands-parents puis nos arrière-grands-parents auraient été affectés de la même façon que nous? Ils avaient leur bois de chauffage, ils avaient leur lampe à l'huile, puis ils avaient des provisions alimentaires qu'ils avaient produites eux-mêmes.

425 Donc sans cette haute technologie que nous avons, ils étaient pas vulnérables comme nous. Bien sûr leurs arbres auraient été brisés aussi.

430 Deuxième question, toujours par rapport au verglas! Certaines personnes ont vécu trente (30) jours dans l'obscurité. Maintenant, si la température eut été de deux degrés Celsius (2°C) plus basse, plus froide, le même système météorologique, qu'est-ce qu'il nous aurait donné, du verglas ou de la neige?

Pourtant, deux degrés (2°C), c'est ce que le GIEC dit qu'on doit éviter d'augmenter.

435 Troisième question! Imaginons que ce même verglas aurait paralysé la ville de Montréal en 1998. Comment, avec un million et demi (1 ½M) de citoyens, comment alimenter, abreuver, chauffer, éclairer une population d'un million et demi (1 ½M)? Surtout ceux qui habitent dans des tours d'habitations, puis les malades dans les hôpitaux, etc.

440 Alors je crois que nous devons apprendre à vivre selon ce que monsieur Jeremy Rifkin appelle la troisième révolution industrielle, c'est-à-dire là où il y aura des énergies vertes et les connaissances informatiques.

Et je termine, je vois que vous commencez à vous impatienter que selon l'Organisation mondiale de la Santé, sept millions (7 M) de décès prématurés à cause de la pollution atmosphérique, puis des millions qui meurent aussi à cause de la qualité de l'eau.

445 Et je termine en lisant mon dernier paragraphe!

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 22, avant-dernier paragraphe, 1re ligne, «Au Québec...»)**

450 **FIN DE LA LECTURE (Page 22, avant-dernier paragraphe, dernière ligne, «... ne faut pas faire?»)**

Donc merci.

455 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Merci monsieur Montpetit pour l'approche que vous soumettez comme réflexion à la Commission.

460 J'aimerais peut-être comprendre le rôle puis la contribution peut-être du Comité de bassin versant de la rivière Salvail quant à l'élaboration des plans directeurs de l'eau.

465 Juste comprendre en termes de mécanique! Vous ciblez vos actions sur la rivière Salvail, mais dans quelles mesures vous contribuez aussi à l'élaboration des plans directeurs de l'eau qui sont prévus pour ce qui est des principaux tributaires du Québec?

**PAR M. GÉRARD MONTPETIT :**

470 Le Comité de bassin versant de la rivière Salvail, c'est quand même un petit comité. La MRC dont vous avez entendu le mémoire hier donne un appui technique, alors ils nous aident un peu. Il y a d'autres comités techniques aussi.

475 Et puis, c'est d'essayer surtout d'augmenter des choses, comme on a fait la caractérisation dans notre comité de plusieurs des sous-bassins versants, parce qu'avec deux cent vingt-cinq kilomètres carrés (225 km<sup>2</sup>), il y a plusieurs cours d'eau qui amènent l'eau à la rivière Salvail.

Nous avons fait des corvées de nettoyage. Il y a même un projet pour le Comité de faire une grande partie canotable, parce qu'on circule dans une forêt qui passe par-dessus la rivière, et on a l'impression d'être dans un autre monde.

480 **PAR LE PRÉSIDENT :**

485 Vous dites que dans vos discussions et dans vos interactions avec les autres intervenants qui contribuent à l'élaboration du Plan directeur de l'eau, pourriez-vous nous donner un peu la teneur des discussions ou des échanges qui ont eu lieu entre les intervenants pour ce qui est justement de l'éventuel déploiement de l'industrie des gaz de schiste?

490 Est-ce que c'est discuté dans le cadre, parce que vous nous parlez d'un enjeu de l'eau, on croit que dans une certaine mesure, les plans directeurs de l'eau donnent un portrait quand même de la situation au plan régional en termes de possibilités puis de ressources.

495 Alors juste dans le contexte où vous êtes situés dans une région qui serait éventuellement ciblée par un déploiement de l'industrie, c'est quoi la teneur, sans que la Commission considère que c'est un point de vue officiel, juste nous donner un peu le sentiment général des discussions que vous avez eues sur ce sujet-là?

**PAR M. GÉRARD MONTPETIT :**

500 Bon, j'ai déjà dit en présentation qu'il y avait quatre (4) puits qui sont déjà creusés, donc juste à La Présentation, avec quatre-vingt-quatorze (94 km<sup>2</sup>) ou quatre-vingt-quinze kilomètres carrés (95 km<sup>2</sup>), ça voudrait dire en approchant une centaine de puits, Saint-Jude, c'est la même chose, le nord de la ville de Saint-Hyacinthe partie rurale, on parlerait de deux cents (200), avec deux cent vingt-cinq kilomètres carrés (225 km<sup>2</sup>), on peut parler grosso modo de deux cent vingt-cinq (225) puits de gaz de schiste potentiels dans le bassin de la rivière Salvail.

505 Vous avez vu la position de la MRC hier, elle était non équivoque, c'est un terrain très agricole.

510 Donc là-dessus, on peut pas être, si je prends la position de la MRC et ce que je dis, le choix, c'est manger ou du gaz pour les compagnies gazières!

**PAR LE PRÉSIDENT :**

515 Donc ce que je comprends de votre réponse, la position de la MRC reflète en quelque sorte la teneur des discussions qui ont eu lieu dans le cadre de l'exercice de planification du Plan directeur de l'eau?

**PAR M. GÉRARD MONTPETIT :**

520 D'ailleurs, monsieur de Bellefeuille, le président qui devait être ici, est également un des dix-sept (17) maires qui a pris la position.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

525 Il est juste derrière vous!

**PAR M. GÉRARD MONTPETIT :**

530 Ah, il arrive! Et puis monsieur Serge Michon qui est aussi sur le CA, est membre du conseil de La Présentation, est aussi membre de l'organisme, président de l'Organisme de bassin versant de la Yamaska.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

535 Monsieur de Bellefeuille, peut-être quelque chose à ajouter?

**PAR M. YVES DE BELLEFEUILLE :**

540 Non. Je pense que monsieur Montpetit a été quand même assez bien.

Oui, ça nous inquiète, les gaz de schiste chez nous. Justement à cause de l'eau en particulier.

On est une région agricole, avec la MRC que vous avez vue hier, je crois que...

545 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Juste vous approcher du micro, il y a des gens qui ont de la difficulté à vous entendre!



**PAR M. YVES DE BELLEFEUILLE :**

550

OK. C'est ça, on est inquiet. C'est pas le gaz de schiste par lui-même, c'est la façon qu'ils le font, pour nous autres, pour moi en tout cas.

555

De la façon dont c'est traité, l'eau qu'ils emploient pour les puits, les fuites qu'ils ont, ils ne sont pas à point, puis je crois sincèrement que c'est ça notre problème.

La technique est pas bonne. Quand même qu'ils essaieraient de nous rentrer ça, la technique n'est pas bonne!

560

Je le crois sincèrement, puis notre ressource eau, il faut la protéger, puis on a un territoire à quatre-vingt-seize pour cent (96%) agricole. C'est beaucoup, là.

Je pense qu'on est la région la plus agricole, puis il faut la protéger.

565

**PAR LE PRÉSIDENT :**

Merci de ces précisions.

Est-ce que mes collègues ont des questions à leur soumettre? Madame Grandbois.

570

**PAR LA COMMISSAIRE :**

Pour continuer un petit peu! Je dois confesser que je ne connaissais pas la rivière Salvail. Je connais quand même assez bien la région, mais pas la rivière Salvail, pas ce coin-là.

575

Donc juste pour me situer! Je comprends que c'est assez récent comme création d'organisme, la raison, je suppose qu'auparavant, le territoire que couvre toute la région de la rivière Salvail, c'est dans le grand bassin versant de la rivière Yamaska, donc c'était couvert par ce comité-là?

580

**PAR M. GÉRARD MONTPETIT :**

Oui. En fait, nous sommes un sous-comité de sous-bassin versant.

585

**PAR LA COMMISSAIRE :**

Ah OK, comme un sous-comité, d'accord.

590 Et la motivation derrière la création du comité, vous mentionnez que c'était possiblement, est-ce que c'était l'évènement de 2010?

**PAR M. YVES DE BELLEFEUILLE :**

595 Bien, suite à l'évènement de 2010, au glissement de terrain, l'eau a monté, on a eu des problèmes d'eau. Puis là, c'est là qu'est arrivé, on s'est dit, on est agricole, on veut sauver ce qu'on a, on ne veut plus de glissement de terrain, première des choses.

600 Le gouvernement a quand même injecté tout près de onze millions (11 M\$) sur les berges de la rivière Salvail.

605 Et je crois que l'eau par elle-même, on a eu des tests de pris, elle est quand même assez polluée. Puis ça, bien, le but du Comité aussi, c'est ça, de travailler avec les agriculteurs pour améliorer ces déversements-là et tout.

610 Nous, chez nous, la rivière est importante. Comme disait monsieur Montpetit, c'est une petite rivière, c'est pas une grosse rivière, mais c'est une rivière, la faune est là, il y a beaucoup de faunes. Écoutez, c'est de toute beauté à voir, puis on veut la garder comme elle est là.

615 Puis on ne pense pas que les gaz de schiste et ça, ça marche ensemble.

620 Je reviens sur la technique! La technique n'est pas bonne. Quand même qu'ils nous diraient ça, ils nous le prouvent avec les puits qu'ils ont creusés, les quelques puits dans la région de chez nous, à Saint-Louis en plein milieu du village, puis ça n'a pas de sens, leur affaire.

**PAR LA COMMISSAIRE :**

625 Est-ce que c'est une rivière dont certains producteurs agricoles se servent pour les fins d'irrigation?

**PAR M. YVES DE BELLEFEUILLE :**

Non. Parce que dans notre coin, non, ils n'ont pas besoin.

**PAR LA COMMISSAIRE :**

625 Il n'y a pas ce type de culture?

**PAR M. YVES DE BELLEFEUILLE :**

630 Non, absolument pas.

**PAR LA COMMISSAIRE :**

635 OK, merci.

**PAR M. GÉRARD MONTPETIT :**

Mais en fin de compte, c'est le thème de l'eau qui est derrière tout ça.

640 **PAR M. YVES DE BELLEFEUILLE :**

Absolument.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

645 Alors merci de votre contribution aux travaux de la Commission, merci beaucoup.

**PAR M. YVES DE BELLEFEUILLE :**

650 Excusez mon retard encore une fois.

---

## STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES

655 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Alors j'inviterais maintenant Stratégies énergétiques s'il vous plaît à venir présenter son mémoire.

660 Bonjour.

**PAR M. DOMINIQUE NEUMAN :**

665 Bonjour monsieur le Président, bonjour madame et monsieur les Commissaires.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

670 Je vous inviterais simplement à vous présenter pour les besoins de la transcription, et je vous cède la parole pour votre quinze (15) minutes de présentation.

**PAR M. DOMINIQUE NEUMAN :**

675 Je me présente, Dominique Neuman pour l'organisme environnemental Stratégies énergétiques.

Donc j'ai une présentation PowerPoint que je vais vous présenter.

680 D'abord dans notre mémoire, nous signalons au départ un certain nombre de lacunes du Comité de l'évaluation environnementale stratégique, du Comité ÉES.

Donc dans notre mémoire, nous signalons un certain nombre de lacunes du Comité de l'évaluation environnementale stratégique.

685 D'une part, nous avons noté que la composition du comité était biaisée en faveur de l'industrie de production du gaz de schiste.

690 D'une part, en cours de mandat, il y avait eu suppression du comité miroir qui représentait d'autres parties prenantes et qui aurait pu amener le comité à un plus vaste éventail de points de vue.

695 Également, nous avons noté qu'un grand nombre des études commandées par le comité ont été reçues tardivement, certaines même en décembre 2013, ce qui physiquement ne laissait que très peu de temps et plaçait même le comité devant l'impossibilité physique d'en tenir compte à temps pour leur propre rapport synthèse de janvier 2014.

Et je vais vous montrer l'illustration de ça dans quelques instants.

700 Et également, nous avons noté que sur plusieurs sujets, le texte du rapport synthèse ne correspondait pas au contenu des études reçues qui souvent étaient plus nuancées et faisaient état de certains risques, de certains impacts qui n'étaient pas relatés dans le rapport synthèse.

Et un aspect de cela également vous sera présenté dans quelques instants.

705 Nous sommes un organisme gouvernemental, mais il y a déjà d'autres participants qui traitent déjà des impacts de pollution de l'air, de pollution de l'eau, d'impacts sismiques et d'impacts sur les communautés locales.

710 L'objet de notre mémoire est de vous apporter un éclairage sur un aspect différent, à savoir, nous souhaitons souligner l'irréalisme des scénarios de développement de l'industrie qui ont été soumis au comité, compte tenu des contraintes du marché québécois et des marchés d'exportation.

715 La phrase qui est la plus importante pour nous, pour ce point de vue, et qui se retrouve au rapport synthèse en page 6, est la suivante! Le Comité ÉES indique :

«Pour le moment, le comité n'a pas cherché à déterminer à partir de quel point le Québec pourrait être autosuffisant et pourrait, à la limite, passer en mode exportation.»

720 Le problème, c'est qu'on se demande alors pourquoi le comité a-t-il commandé une étude sur la demande de gaz naturel au Québec qui est l'étude de monsieur Gonzales et autres de l'Université Laval, sous la cote PR3.8.1 et pourquoi a-t-on identifié, pourquoi a-t-on pris la peine d'identifier trois (3) scénarios de développement de l'industrie si l'on n'a pas pris la peine ensuite de vérifier dans quelle mesure le marché québécois et-ou les marchés d'exportation pouvaient absorber ces scénarios de développement?

730 Donc nous avons dans notre mémoire cité la prévision de la demande de Gaz Métro. Comme vous pouvez voir sur l'acétate que nous vous présentons en ce moment, donc nous avons pris ces données qui sont un peu plus récentes que celles que les consultants Gonzales et autres ont citées, mais qui vont dans le même sens, et qui indiquent que pour l'horizon 2019, on projette, selon un scénario moyen, un scénario de base, une demande de six mille neuf cent quatre-vingt-dix millions de mètres cubes (6990 Mm<sup>3</sup>) de consommation au Québec.

735 Les consultants Gonzales ont également fait état de scénarios d'encadrements de Gaz Métro qui indiquent donc un scénario de demande forte, un scénario de demande faible.

Ce que l'on note dans ces scénarios, c'est que la variation est relativement faible entre les scénarios.

740 Dans le rapport de monsieur Gonzales, on projette seulement sur trois (3) ans, nous n'avons pas la projection sur six (6) ans qui résulte du tableau précédent, mais on voit que la variation en cas de demande forte est relativement faible, et cela est confirmé par le texte aux pages 213 et 214 du rapport synthèse qui indique que la substitution potentielle entre les principales sources d'énergie semble limitée au Québec.

745           Donc même s'il y a différents potentiels qui existent de substitution, de davantage de  
consommation industrielle au mazout vers le gaz, il y a également un potentiel de substitution des  
véhicules lourds vers le gaz. Il y a également peut-être une possibilité d'expansion sur la Côte-  
Nord, mais le rapport synthèse qui, là-dessus, fait un correct résumé des études indique que le  
potentiel de dépassement de la courbe tendancielle de la demande actuelle est relativement faible.

750           À cela, nous avons ajouté ce qui n'est pas mentionné dans le rapport Gonzales, la prévision  
de la demande de la petite société de distribution gazière Gazifère en Outaouais qui est très  
minime, comme on peut le voir sur le tableau, on parle de seulement, à l'horizon 2016, cent  
soixante-neuf millions de mètres cubes (169 Mm<sup>3</sup>).

755           Donc ce que l'on retient des évaluations de la demande qui précède, c'est que même selon  
un scénario fort de la demande, si on extrapole, si à partir des différents tableaux qu'on vous a  
présentés, on pourrait dire qu'en moyenne, au cours des quinze (15) prochaines années, la  
demande gazière du Québec ne dépasserait pas huit mille (8000 Mm<sup>3</sup>/an) à neuf mille millions de  
760 mètres cubes par an (9000 Mm<sup>3</sup>/an). Ce qui équivaut à deux cent quatre-vingt-deux (282 BCF) à  
trois cent dix-huit (318) BCF, c'est-à-dire giga pied cube par an.

765           Donc si on prend ces données et qu'on regarde quelle est l'offre qui correspondrait aux trois  
(3) scénarios de développements présentés par le Comité ÉES, on voit qu'il y a trois (3) scénarios  
qui sont basés sur des perspectives respectivement de mille (1000) à neuf mille (9000) puits qui  
seraient forés au Québec sur un horizon de dix (10) à vingt (20) ans.

770           Pour chacun de ces trois (3) scénarios, la production annuelle prévue de gaz de schiste qui  
en résulterait a été calculée, puisqu'elle sert de base au calcul des redevances annuelles qui sont  
prévues, qui se trouvent dans le rapport synthèse en pièce P-1 en page 25, et au calcul de la  
production totale de la vie du puits, à la pièce P-1 en page 28, donc cette production annuelle a été  
calculée.

775           Mais malheureusement, cette information n'est pas publiée dans les travaux et études du  
Comité ÉES ni dans son rapport synthèse.

780           La seule information publiée quant à la production annuelle prévue de gaz de schiste qui  
résulterait d'un scénario, c'est celle du ministère du Développement durable, de l'Environnement et  
de la Lutte contre les changements climatiques qui vous a été présentée en séance d'information  
le 1<sup>er</sup> avril 2014. C'est la pièce DB9 page 26 et qui prévoit, qui indique la production annuelle  
prévue, selon un scénario autre que les trois (3) scénarios qui ont été évalués par le Comité ÉES,  
c'est-à-dire un scénario de déploiement de deux mille (2000) puits en dix (10) ans.

Et cette information, je vous la présente à ma page 14 de ma présentation!

785 On indique donc une répartition entre l'année zéro et l'année dix (10), et même pour les années ultérieures, quel serait le volume annuel de gaz de schiste produit au Québec selon ce scénario de deux mille (2000) puits en dix (10) ans.

790 On voit qu'à la pointe de cette production, il y aurait, selon ce scénario, une production de mille cinquante-trois BCF (1053 BCF), giga pieds cubes en l'année dix (10) du développement.

795 Si on traduit ça en millions de mètres cubes, cela fait vingt-neuf mille huit cent trente millions de mètres cubes (29 830 Mm<sup>3</sup>). C'est énormément plus que la consommation annuelle prévue de gaz naturel au Québec, même selon un scénario fort.

800 Si on extrapole, juste pour avoir un ordre de grandeur, à partir de ces données du tableau que je vous ai présenté à la page 14, pour voir ce que donneraient les trois (3) scénarios de développement, donc si on essayait d'avoir les chiffres que nous n'avons pas, que le Comité ÉES n'a pas fournis, que le ministère du Développement durable n'a pas fournis, mais a nécessairement calculé, puisqu'ils ont calculé combien d'argent ça ferait en redevances, mais ils n'ont pas fourni combien de mètres cubes, à combien de mètres cubes ça correspondrait.

805 Donc la production de gaz de schiste au Québec, prévue selon les trois (3) scénarios, représenterait quelque chose entre deux cents pour cent (200%) et mille deux cents pour cent (1200%) d'une prévision même forte de la demande gazière québécoise des quinze (15) prochaines années qui, comme je l'ai mentionné tout à l'heure, se situerait en moyenne entre huit mille (8000Mm<sup>3</sup>/an) et neuf mille millions de mètres cubes par an (9000 Mm<sup>3</sup>/an) selon ce scénario fort.

810 Donc ce que ça nous indique, c'est que ces trois (3) scénarios de développement nécessitent, pour se réaliser, d'une part, le remplacement complet de toutes les sources d'approvisionnement gazier du Québec et, d'autre part, des exportations massives.

815 Et c'était l'éléphant un peu qui était dans la pièce et que le Comité ÉES n'a peut-être pas vu, c'est que c'est bien beau de parler des impacts, mais si on ne réalise pas au départ que pour que les trois (3) scénarios se réalisent, même le scénario le plus faible du développement du gaz de schiste qui est prévu, donc j'imagine le scénario le plus faible qui rendrait la production viable pour l'industrie de production de gaz de schiste au Québec, que même ce scénario, puis à plus forte raison les scénarios forts, nécessiterait de remplacer toutes les sources d'approvisionnement gazier au Québec et d'exporter massivement au moins pour une quantité égale à celle que le Québec consomme.

820 Et dans le scénario le plus fort, ce serait, il y aurait une production de mille deux cents pour cent (1200%) de la consommation annuelle de gaz naturel au Québec.

825 Alors il y a deux (2) obstacles à ce que ces trois (3) scénarios entraîneraient. D'une part, le remplacement complet de toutes les sources d'approvisionnement gazier du Québec est impossible jusqu'en 2030.

830 Pourquoi! Parce que Gaz Métro et Enbridge – Enbridge qui est la société mère de la petite société gazière d'Outaouais Gazifère – les deux (2) sociétés ont déjà signé une entente avec le transporteur TCPL, TransCanada Pipeline, selon laquelle il s'engage à payer le transport de gaz en provenance de l'ouest du Québec, soit l'Ontario ou soit l'Alberta, pour au moins quatre-vingt-quinze pour cent (95%) de la consommation locale de gaz chaque année jusqu'en 2030. Que ce gaz soit transporté ou non.

835 Bien sûr, Gaz Métro et Enbridge ont le droit de rien faire transporter et de s'approvisionner complètement dans leur propre sous-sol, mais ils devront payer quand même le transport à TransCanada Pipeline en vertu d'une entente complexe. TransCanada a fait des investissements, donc sept (7) ans à se faire rembourser ces investissements en ayant un paiement annuel de coût de transport correspondant à quatre-vingt-quinze pour cent (95%) de la consommation locale de gaz.

840 Donc ça signifie que s'il existe une production de gaz québécois, vendue au Québec, au-delà de l'écart, au-delà du cinq pour cent (5%) qui reste, ça signifie que cette production devrait payer des frais de transport inutile, quelqu'un devrait payer, soit Gaz Métro, soit le producteur, puisque ça fait partie de l'entente conclue avec TCPL.

845 En plus, le biogaz québécois que le gouvernement du Québec favorise sera en compétition pour ce cinq pour cent (5%) restant, à moins que l'Office national de l'énergie n'ordonne à TCPL, Gaz Métro et Enbridge Union d'amender leur entente pour que le biogaz soit exempt de cette entente.

Mais pour l'instant, nous n'en sommes pas là. Pour l'instant, nous avons une entente.

855 Donc le biogaz québécois et le gaz de schiste québécois seraient en compétition pour obtenir la plage de cinq pour cent (5%) qui reste selon cette entente.

860 Et en plus, un autre problème, c'est qu'en raison des variations saisonnières de consommation, une partie de la production québécoise de gaz de schiste devrait faire l'objet d'un transport aller-retour intersaisonnier pour entreposage à Dawn en Ontario. Pourquoi, parce qu'il n'y a pas suffisamment de capacité d'entreposage souterrain géologique du gaz naturel au Québec.

Donc on n'aura même pas économisé le coût d'entreposage du gaz naturel que Gaz Métro et Gazifère utilisent actuellement à Dawn ou dans une autre localité voisine de Dawn.



865 Qu'en est-t-il d'un éventuel marché d'exportation? Eh bien, les études déposées devant le  
Comité ÉES et au présent dossier n'appuient pas l'existence d'un marché d'exportation, et encore  
moins un marché d'exportation massif de gaz de schiste québécois.

870 La firme GENIVAR, dans la pièce PR3.8.2 à la page 23 indique que :

«À l'échelle nord-américaine, l'exportation de gaz naturel vers les États-Unis, en presumant  
que celle-ci soit économiquement rentable – et l'étude met en doute cette rentabilité – affecterait  
directement le positionnement concurrentiel de l'hydroélectricité.»

875 Parce qu'on acheminerait aux États-Unis davantage de gaz naturel qui servirait à produire  
de l'électricité sur les marchés américains qui rendrait nos propres exportations d'hydroélectricité  
moins concurrentielles.

880 Donc il y a à la fois un problème de rentabilité et un problème du fait que même si c'est  
rentable, on se met à se nuire au Québec, à nos propres exportations d'hydroélectricité.

De plus, l'étude Gonzales à la pièce PR3.8.1 page 20 indique que les États-Unis sont en  
voie de devenir des exportateurs de gaz de schiste et non des importateurs.

885 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Neuman, on arrive au terme du délai de présentation.

**PAR M. DOMINIQUE NEUMAN :**

890 D'accord, j'ai presque terminé.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

895 Je vous inviterais à conclure.

**PAR M. DOMINIQUE NEUMAN :**

900 Et en plus, la firme GENIVAR, pour ce qui est d'un éventuel marché en Europe indique qu'il y  
a plusieurs facteurs qui limitent cette opportunité de développement.

Et pour exporter en Europe, si c'était le cas, il faudrait construire des infrastructures, des  
infrastructures maritimes.

905           Donc que l'on exporte aux États-Unis ou en Europe, il faudrait construire des gazoducs, des ports méthaniers, une usine de liquéfaction associée au port méthanier qui, de toute façon, aurait un problème supplémentaire, c'est qu'elle pourrait difficilement être rentable, puisque, comme vous avez vu dans le tableau un peu plus tôt, il y a d'énormes variations interannuelles dans la production du gaz de schiste.

910           Donc on va pas produire une surcapacité qui ne sera utilisée que pendant quatre (4) ans sur dix (10) ou quatre (4) ans sur vingt (20), ça n'aurait pas de sens.

915           Donc ce qui risque d'arriver, si on exporte par voie terrestre, c'est que plutôt que de construire un gazoduc, on risquerait de transporter le gaz naturel par camion ou par train, comme ça se fait déjà, avec tous les enjeux environnementaux, sanitaires et sociaux que cela implique.

          Ce qui nous amène à notre recommandation au BAPE!

920           Pour tous ces motifs et les autres motifs environnementaux soulevés par d'autres organismes, nous vous recommandons de mettre un terme à l'aventure du gaz de schiste au Québec.

          Je vous remercie.

925

**PAR LE PRÉSIDENT :**

          Merci. Pas de manifestation s'il vous plaît!

930

          Merci pour votre présentation.

**PAR M. DOMINIQUE NEUMAN :**

935           Merci bien. Je vous signale également que nous avons déposé, je dois en discuter avec madame Harvey, une version amendée de notre rapport qui ajoutait certains éléments qui sont dans la présentation PowerPoint, mais qui n'étaient pas dans le texte initial du mémoire.

          Donc nous allons voir avec madame Harvey comment gérer cela.

940

**PAR LE PRÉSIDENT :**

          D'ailleurs vous allez déposer aussi votre présentation?

**PAR M. DOMINIQUE NEUMAN :**

945

Oui, la présentation aussi est déposée.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

950

Merci. Alors madame Grandbois.

**PAR LA COMMISSAIRE :**

955

J'aurais quelques questions.

960

Donc monsieur Neuman, vous êtes le premier à avoir attiré en audience l'attention de la Commission sur l'entente Gaz Métro, et deux (2) autres distributeurs et TransCanada. Je comprends que cette entente, pour le moment, n'est pas effective, puisqu'elle doit faire l'objet d'une approbation de l'Office national de l'énergie, si je comprends bien, et puis qui doit procéder à une audience publique.

965

Vous, vous semblez suivre ces dossiers d'assez près, savez-vous, l'audience publique a été annoncée il y a seulement quelques semaines, avez-vous une idée de l'échéancier pour une décision sur cette requête, en fait sur cette entente-là?

**PAR M. DOMINIQUE NEUMAN :**

970

J'ai certaines dates. Je les ai pas devant moi, mais on parle de quelques mois.

Donc il y a un processus, c'est le dossier RH001-2014.

975

Donc il y a déjà un processus de demande de renseignement écrit, il y aura des preuves d'intervenants. Nous sommes dans ce dossier, nous avons le statut non pas d'intervenants comme tels, mais d'observateurs, puisque nous sommes dans ce dossier pour essayer de convaincre l'Office de soustraire le biogaz à la clause du cinq pour cent (5%).

980

Mais en tout cas, le processus est en cours. Le fait qu'il y a un appui de tous les distributeurs gaziers concernés, c'est-à-dire Union Gaz et Enbridge en Ontario et Enbridge pour un petit bout au Québec et Gaz Métro au Québec, accroît les chances que l'Office accepte cette entente.

En fait, cette entente vise à remplacer le régime antérieur qui posait un problème notamment à TransCanada, du fait qu'elle pouvait être appelée à investir et elle n'avait pas de garantie de

985 récupérer son investissement, et comme en plus elle n'avait pas d'obligation d'investir, son attitude, c'est de dire, bien, je n'investis pas, puisque je prends tous les risques.

Donc ça a mené toutes sortes de négociations au cours desquelles les parties se sont entendues jusqu'en 2030.

990 **PAR LA COMMISSAIRE :**

Pouvez-vous me répéter le numéro à l'Office national de l'énergie?

995 **PAR M. DOMINIQUE NEUMAN :**

C'est RH001-2014.

1000 **PAR LA COMMISSAIRE :**

001!

1005 **PAR M. DOMINIQUE NEUMAN :**

Oui, c'était le premier de 2014. Il y a les références en note infrapaginale dans la version amendée de mon mémoire.

1010 **PAR LA COMMISSAIRE :**

D'accord.

1015 **PAR M. DOMINIQUE NEUMAN :**

Et même je vous ai déposé l'entente TCPL et la préentente qui peut permettre de comprendre le sens et la portée de l'entente elle-même.

Je vous les ai déposées en version intégrale.

1020 Et dans la version amendée du mémoire, j'ai dressé un tableau des clauses pertinentes. C'est-à-dire qu'il y a deux (2) clauses, il y a la clause du quatre-vingt-quinze pour cent (95%) versus cinq pour cent (5%) et il y a une clause selon laquelle tous les distributeurs s'engagent à acheter au moins treize pour cent (13%), enfin à transporter au moins treize pour cent (13%) de leur gaz en provenance de l'Alberta, puisqu'il y a une plus grande conduite de TCPL qu'elle cherche à rentabiliser.

1025 Et ça me permet d'ajouter que le gaz en provenance de l'Alberta est principalement du gaz de source conventionnelle, pas de gaz de schiste, mais celui à Dawn est également majoritairement du gaz de source conventionnelle aussi. Même s'il y a de plus en plus de gaz de schiste, mais le point d'approvisionnement de Dawn, ce n'est pas que du gaz de schiste. C'est notamment du gaz de schiste, mais c'est surtout en majorité encore du gaz conventionnel.

1030 **PAR LA COMMISSAIRE :**

Ces données additionnelles là nous seront certainement utiles, et j'aurais une autre question!

1035 Vous mentionnez, en fait, ce document-là, s'il est approuvé par l'Office national de l'énergie, il va y avoir un certain nombre de conséquences, mais principalement comme conséquence de forcer Gaz Métro, soit à s'approvisionner de l'Ouest ou, s'il ne le fait pas, à payer un montant, bon. Et montant-là, on peut imaginer, il va correspondre plus ou moins au coût du transport de Dawn jusqu'au Québec.

1040 **PAR M. DOMINIQUE NEUMAN :**

Oui.

**PAR LA COMMISSAIRE :**

1045 Avez-vous une idée de l'ordre de grandeur de ce coût de transport?

**PAR M. DOMINIQUE NEUMAN :**

1050 Je pourrais éventuellement vous le fournir plus tard, mais je ne l'ai pas devant moi.

**PAR LA COMMISSAIRE :**

Si vous étiez en mesure de nous fournir une source, une référence ou quelque chose.

1055 **PAR M. DOMINIQUE NEUMAN :**

Oui.

**PAR LA COMMISSAIRE :**

1060 Puis c'est pas nécessairement quelque chose de facile, donc vous, vous êtes peut-être plus – donc ça, ça nous serait utile!

1065 Puis si on continue dans le domaine des prix, étant donné que vous avez l'air à jouer dans le domaine!

1070 Une chose qui n'est pas facile, sur laquelle il n'est pas facile d'obtenir de l'information, quand on essaie d'estimer quel serait le prix versé aux gazières s'il y avait exploitation – puis là, je fais abstraction, pour le moment je vais faire abstraction de ce que vous venez de nous dire sur l'entente, supposons qu'elle n'existe pas – donc s'il y avait des gazières au Québec, on sait qu'actuellement, le prix qui est payé au Québec, en l'absence de production locale, c'est plus ou moins le fameux prix Henry Hub plus le transport, plus la distribution, etc.

1075 Mais si on avait production au Québec, on peut imaginer qu'il y a une espèce de prime qui va venir prendre la place, dans le fond, du coût de transport, jusqu'à un certain point, pour le producteur?

**PAR M. DOMINIQUE NEUMAN :**

1080 Oui. Ce serait le coût du transport, et il y aurait probablement aussi le coût d'entreposage saisonnier, puisqu'il faudrait faire l'aller-retour à Dawn quand même.

**PAR LA COMMISSAIRE :**

1085 Et possiblement un coût d'entreposage saisonnier.

**PAR M. DOMINIQUE NEUMAN :**

Oui.

1090 **PAR LA COMMISSAIRE :**

Et donc, on peut imaginer que le coût du transport serait récupéré presque à cent pour cent (100%) par le producteur gazier?

1095 **PAR M. DOMINIQUE NEUMAN :**

Qu'est-ce que vous voulez dire, récupéré?

**PAR LA COMMISSAIRE :**

1100 Bien, je m'exprime peut-être mal, mais ce que je veux dire, quand vous dites que c'est l'équivalent, c'est parce qu'on pourrait supposer que la prime soit équivalente à seulement une

fraction du coût actuel de transport, mais il peut aller jusqu'à cent pour cent (100 %) du coût du transport, puis ça demeure un prix qui sera égal au prix actuel?

1105

**PAR M. DOMINIQUE NEUMAN :**

Oui. Bien, logiquement, c'est-à-dire, il faudrait que le producteur convainque Gaz Métro d'acheter son gaz. Donc il baisserait son prix pour être concurrentiel.

1110

Compte tenu du fait que si Gaz Métro choisit d'acheter ce gaz local, il paiera quand même les frais de transport.

**PAR LA COMMISSAIRE :**

1115

Donc les gazières auraient intérêt à charger un petit peu moins cher que l'alternative actuelle, mais on peut pas savoir évidemment ce sera quoi la baisse requise, bon, d'accord.

Mais ça confirme ma compréhension du dossier.

1120

Puis ma dernière question, enfin, quelque chose que je voudrais valider!

C'est clair que l'information que vous avez présentée, disons les estimés que vous avez faits au niveau de la consommation annuelle, selon les trois (3) scénarios, comme vous l'avez mentionné, vous n'aviez pas les données, donc vous vous êtes basé sur l'exemple de monsieur Mc Collough avec son deux mille (2000) puits.

1125

Ma compréhension, bien entendu, c'est que la production pourrait évidemment – et on a vu des scénarios dans différentes études où le nombre de puits était réparti différemment dans le temps – donc c'est sûr que dans un scénario 3 par exemple, si on a une répartition un peu plus répartie dans le temps, on peut se retrouver dans une situation où là, à ce moment-là, la production annuelle pourrait être plus ou moins équivalente à la consommation.

1130

Mais je comprends avec toujours le pic, avec toujours les pics?

1135

**PAR M. DOMINIQUE NEUMAN :**

Pas nécessairement, parce que l'exemple de monsieur Mc Collough, c'est deux mille (2000) puits. Le scénario 3, c'est neuf mille (9000) puits sur vingt (20) ans.

1140

Il semble que le pic devrait nécessairement être beaucoup plus élevé que le pic du scénario deux mille (2000) puits.

**PAR LA COMMISSAIRE :**

1145 À deux mille (2000) puits, ça, ça me semble clair. Mais je parlais du scénario 3.

**PAR M. DOMINIQUE NEUMAN :**

1150 Le scénario 3, c'est neuf mille (9000) puits.

**PAR LA COMMISSAIRE :**

Non, c'est celui qui a mille (1000).

1155 **PAR M. DOMINIQUE NEUMAN :**

Ah excusez, pardon, oui, mille (1000). Si on prend linéairement, bien, ça pourrait être la moitié. Mille (1000) sur dix (10) ans, oui.

1160 Une chose qui serait peut-être possible, et malheureusement je n'avais pas pu venir aux séances d'informations, mais si j'étais venu, j'aurais peut-être demandé à monsieur Mc Collough de faire un tableau équivalent pour les trois (3) scénarios.

Donc moi, je ne peux plus le faire. Mais peut-être que vous, vous pouvez le faire.

1165

**PAR LA COMMISSAIRE :**

Mais de toute façon, c'est un élément qu'on avait en tête, vous venez juste confirmer.

1170 Je vous remercie beaucoup.

**PAR M. DOMINIQUE NEUMAN :**

Merci beaucoup.

1175

**PAR LE PRÉSIDENT :**

Merci madame Grandbois.

1180 Monsieur Neuman, merci beaucoup de votre contribution aux travaux de la Commission.

---



## ÉQUITERRE

1185 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Alors j'inviterais maintenant Équiterre à venir présenter son mémoire!

Alors bonjour.

1190

**PAR M. SYDNEY RIBAUX :**

Bonjour.

1195 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Alors pour les besoins de la transcription, vous identifier et je vous cède la parole pour votre quinze (15) minutes de présentation.

1200 **PAR M. SYDNEY RIBAUX :**

Sydney Ribaux, directeur général du groupe Équiterre.

1205 Messieurs les Commissaires, madame la Commissaire, je vous remercie de nous recevoir, de nous donner l'opportunité d'intervenir sur ce sujet qui nous préoccupe depuis plusieurs années.

Je vais aller assez rapidement avec notre présentation, je pense que ça reprend plusieurs des points que plusieurs autres ont déjà faits et je laisserai de la place pour les questions s'il y a lieu.

1210

Alors rapidement, un mot sur l'organisation que je représente. C'est une organisation qui existe depuis vingt (20) ans, qui est principalement active au Québec, qui rejoint plus de cent vingt mille (120 000) personnes qui sont nos sympathisants, qui nous suivent, qui nous lisent, qui participent aux activités qu'on organise. Dix mille (10 000) membres à travers le Québec.

1215

Et évidemment une équipe d'employés et de bénévoles qui réalisent tout un ensemble de projet, à la fois de l'éducation et évidemment des interventions comme celles-ci sur les politiques publiques.

1220

L'intervention qu'on va faire se situe vraiment, je disais, au niveau des impacts globaux du sujet dont vous avez le mandat d'étudier.

1225 On prend cette approche-là, on savait que d'autres allaient se préoccuper des impacts locaux par exemple, bon, notre présentateur précédant, les impacts économiques, alors on l'a regardé de ce point de vue là.

Un rappel rapide de la science à l'égard des changements climatiques!

1230 On est passé d'à peu près deux cent soixante-quinze parties par millions (275 ppm) de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère, au début de l'ère industrielle, on a récemment traversé quatre cents parties par millions (400 ppm), et plusieurs scientifiques disent que la zone de sécurité qu'il faudrait respecter est autour de trois cent cinquante parties par millions (350 ppm).

1235 Donc on a déjà, du point de vue de plusieurs scientifiques, dépassé ce seuil-là.

Et pour respecter l'augmentation de deux degrés Celsius (2°C) qui a fait l'objet d'une entente à Copenhague à l'échelle internationale, entente que le Canada a signée, c'est clair que plus on augmente, plus les chances de respecter ce deux degrés Celsius (2°C) diminuent. Et donc pour cette raison-là, c'est clair qu'il faut agir sur la question des changements climatiques.

1240 Évidemment, j'ai pas besoin de vous convaincre, je pense qu'il y a un lien direct entre l'évolution des concentrations de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère et la température moyenne du globe. C'est un fait scientifique non contesté.

1245 Il y a plusieurs discussions sur quelles seraient les cibles de réduction qu'il faudrait atteindre à l'échelle planétaire pour respecter ce fameux deux degrés Celsius (2°C). Donc je vous rappelle que quand on parle du deux degrés Celsius (2°C), les scientifiques nous disent qu'au-delà de cela, on pense qu'on rentre dans des scénarios catastrophiques, ou enfin, des scénarios où les impacts économiques et humains seraient énormes, seraient difficiles à gérer pour nos sociétés.

1250 On s'entend qu'on est déjà dans l'ère des changements climatiques et on constate déjà des impacts. Il y a quelques années, le GIEC, donc le Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat, recommandait des réductions de l'ordre de moins vingt-cinq (-25%) à quarante pour cent (40%), à moins quarante pour cent (-40%) sur l'horizon 2020, donc demain matin.

1255 Il y a toutes sortes de discussions sur les objectifs à plus long terme, mais on parle des objectifs allant jusqu'à quatre-vingts pour cent (80%) d'ici 2050, puis certains parlent des objectifs de réduction de cent pour cent (100%) d'ici 2100.

1260 Donc c'est clair que la science, les scientifiques nous recommandent de sortir de l'ère des émissions, c'est-à-dire qu'il faut essentiellement retourner à des émissions provenant des activités humaines à zéro ou proche de zéro, ce qui nécessite un changement significatif.

1265

À l'échelle internationale, évidemment les sources d'émissions sont très bien connues, sont très bien documentées ; c'est essentiellement les énergies fossiles qui font en sorte qu'on émet ce quatre-vingts pour cent (80%) de l'énergie qu'on utilise.

1270

Bon, évidemment, le charbon, le pétrole, et c'est dans l'ordre, le charbon et le pétrole et le gaz qui arrive troisième, mais qui constitue quand même vingt et un pour cent (21%) – pardon, la consommation d'énergie constitue donc une part quand même importante des émissions.

1275

Le portrait évidemment est différent lorsqu'on arrive au Québec, je vous parlais de la situation à l'échelle internationale, est différent, mais fait en sorte que nos objectifs, pour contribuer à cet effort-là, sont encore plus difficiles, parce qu'on agit sur une beaucoup plus petite partie de la tarte énergétique.

1280

C'est-à-dire qu'on a déjà à peu près la moitié de notre consommation d'énergie qui émet pas ou à peu près pas de gaz à effets de serre, ce qui veut dire qu'il faut agir seulement sur l'autre partie.

1285

Je vous apprendrai rien en vous disant que ces émissions-là sont liées à des activités principalement, c'est-à-dire la consommation d'énergie fossile au Québec est liée principalement à des activités de transport, mais également de chauffe à l'échelle industrielle, résidentielle, commerciale et institutionnelle aussi.

1290

L'objectif du Québec est de moins vingt pour cent (-20%), donc proche de la fourchette dans laquelle sont les recommandations du GIEC.

C'est un objectif qui repose largement sur la bourse du carbone. On pense que le Québec est en mesure d'atteindre cet objectif-là. Il vient de franchir une étape intéressante, donc on a atteint et même dépassé l'objectif qu'on s'était donné sur l'horizon 2012, donc c'était moins six pour cent (-6%). On parle toujours à partir des émissions de 90.

1295

On était à moins six point sept pour cent (-6,7%) en 2012, bon. Alors il reste un bout de chemin à faire pour se rendre à moins vingt pour cent (-20%), ce sera pas facile, ça demeure possible. Mais c'est certain que ça demeure possible dans le contexte actuel.

1300

Et dans un contexte où on augmenterait beaucoup l'activité industrielle de façon générale ou, comme on va le voir, si on se mettait à exploiter des énergies fossiles au Québec avec des émissions, ça poserait problème.

Comme le mentionnait une citoyenne plus tôt cet après-midi, l'étude commandée au CIRAIG arrive à la conclusion que selon les scénarios, on pourrait augmenter de trois (3 %) à vingt-trois

pour cent (23%) des émissions du Québec en exploitant, si on se mettait à exploiter les gaz de schiste.

1305

C'est certain que ces activités-là seraient en principe soumises à une bourse sur le carbone.

Par contre, ça vient augmenter la difficulté d'atteindre l'objectif pour l'ensemble des participants à la bourse du carbone, notamment ça vient augmenter le prix des émissions. Dans le fond, il y aurait une demande plus élevée pour des crédits. Le prix des crédits augmenterait, donc le coût collectif d'atteindre notre objectif de moins vingt pour cent (-20%) augmenterait.

1310

Je vous dirais, en amont de ce problème de difficulté, on se situe dans un contexte où plusieurs organisations internationales, plusieurs experts disent qu'il faut cesser l'exploitation d'énergie fossile à terme et opérer un transfert vers des énergies renouvelables et vers d'autres stratégies de consommation énergétique, comme l'efficacité énergétique par exemple.

1315

Dans ce contexte-là, l'Agence internationale de l'énergie, par exemple, disait récemment qu'il faudrait laisser deux tiers (2/3) des réserves prouvées d'énergie fossile, donc ça inclut le gaz, sous terre. Alors là, on n'est même pas dans des réserves non prouvées. Évidemment, on peut bien dire, bien nous, on va le faire, parce qu'il n'y aura pas un gros impact, c'est juste au Québec, et on a une bourse sur le carbone.

1320

Mais si tout le monde dit ça, si tous les pays de la planète et toutes les sociétés qui ont ces débats-là d'exploiter ces nouvelles formes d'énergie fossile parce que c'est de ça qu'on parle, on parle d'énergie fossile non conventionnelle, on n'est plus dans les énergies fossiles conventionnelles. C'est un peu comme l'hydroélectricité.

1325

On a construit les barrages qui étaient les plus faciles, les plus rentables en premier ; et maintenant, chaque barrage qu'on construit au Québec nous coûte plus cher, parce qu'on a commencé par les plus faciles, et c'est naturel, et là, on est rendu aux plus difficiles, donc le coût augmente à chaque fois, le coût économique et le coût environnemental.

1330

Les énergies fossiles, c'est la même chose. Lorsqu'on développe les sables bitumineux, par exemple, ou les gaz de schiste, c'est la même chose, le pétrole de schiste, c'est la même chose, mais on est en train d'investir dans des nouvelles techniques, des nouveaux investissements pour aller chercher une énergie qui nous coûte de plus en plus cher d'un point de vue environnemental, d'un point de vue économique et d'un point de vue énergétique.

1335

Donc la rentabilité même énergétique dans certains cas de ces énergies-là devient questionnable.

1340

1345

Alors lorsque des agences internationales nous disent qu'on doit laisser ces énergies-là sous le sol, qui sont prouvées, a fortiori il faudrait laisser ces énergies-là qui sont même pas prouvées sous le sol.

1350

Évidemment, si on se trompe, l'énergie sera toujours là. Puis si dans dix (10) ans ou dans quinze (15) ans ou dans vingt (20) ans, la science nous dit qu'on est en mesure d'extraire ces énergies-là d'une façon sécuritaire, d'une façon sans émettre de gaz à effet de serre par exemple, elles ne seront pas disparues.

1355

D'un point de vue collectif, d'un point de vue des biens collectifs, il y a un avantage économique à ne pas exploiter ces énergies-là. C'est un actif qui prend en valeur.

Donc tant qu'on ne les exploite pas, on a avantage – c'est-à-dire, c'est pas comme si on se passe d'une possibilité de développement économique, elle est toujours là. C'est juste qu'on décide d'attendre avant de l'exploiter.

1360

Alors les recommandations vont dans le sens de ce que j'ai entendu cet après-midi!

On pense qu'il faut interdire l'exploration et l'exploitation, et on dépasse un peu votre mandat, mais de l'ensemble des énergies fossiles non conventionnelles, les gaz de schiste entrent dans cette catégorie-là.

1365

On pense qu'au-delà de ça, ça prend quand même une loi pour l'exploitation des hydrocarbures qui pourraient être conventionnels, qui existeraient peut-être sur le territoire. Il en existe peut-être.

1370

On pense que, bon, évidemment, il faut renforcer le parc et s'assurer d'atteindre la cible de moins vingt pour cent (-20%), ce qui n'est pas évident. En fait, je le mentionnais tantôt, il y a quand même des défis à atteindre cette cible-là. Il faut à la fois investir en efficacité énergétique, en énergie renouvelable, je l'ai dit, et je pense qu'à terme, si le Québec veut s'insérer dans une solidarité réelle à l'égard des autres nations et à l'égard notamment des nations qui vont subir, on va les subir aussi, mais qui vont subir les pires impacts des changements climatiques, on doit viser une stratégie de se défaire complètement des énergies fossiles.

1375

On a fait, nous, des études là-dessus, c'est définitivement possible. Il y a des pays qui commencent à se doter de cet objectif de cette ampleur-là.

1380

On est bien positionné au Québec pour le faire, et on s'entend que chaque dollar que collectivement on investit, que ce soit le privé ou le gouvernement, qu'on investit dans des énergies fossiles, c'est de l'argent qu'on n'investit pas ailleurs.

Et à notre avis, il faudrait se mettre à investir l'ensemble de ces nouveaux investissements, les diriger vers des énergies renouvelables.

1385

Merci.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

1390

Merci de votre présentation.

Peut-être simplement commencer, parce que vous soulevez, puis il y a plusieurs interlocuteurs aussi qui nous l'ont soulevé, le développement d'énergie renouvelable et décentralisé.

1395

Alors pour vous, quelles seraient un peu les avenues qu'il serait possible de développer pour accentuer en quelque sorte le développement des énergies renouvelables?

**PAR M. SYDNEY RIBAUX :**

1400

Bien, je pense qu'il y a toute une série de choses qu'on peut faire.

Je pense que ce que le gouvernement a fait dans les dernières années, en lançant des appels d'offres par exemple pour l'énergie éolienne, ça nous a positionnés comme un acteur dans ce domaine-là.

1405

Je pense que la production d'énergie éolienne est intéressante.

Je pense, et bon, on ne l'a pas refait récemment, mais toute la question de la promotion de l'efficacité énergétique, c'est un domaine où historiquement, le Québec a été plutôt faible. Il y a un potentiel qui est énorme de ce côté-là, et on a au mieux, dans les dix (10) ou quinze (15) dernières années, on s'est situé dans la moyenne, lorsqu'on compare le Québec à d'autres provinces ou d'autres États, on se situe dans la moyenne en termes des efforts qu'on fait en efficacité énergétique en général.

1415

Donc de ce côté-là, il y a un énorme potentiel pour aller chercher des gains en termes énergétiques, que ce soit au niveau résidentiel, commercial, institutionnel ou industriel. Je pense que le potentiel est là.

1420

Je pense qu'il y a aussi des gains énormes à faire en développant le transport en commun. Puis là, je parle de gains à la fois au niveau économique et environnemental. Je veux dire, on a un

avantage économique à développer le transport en commun qui est énorme à toutes sortes de niveaux.

1425 On pourrait parler de la congestion routière dans des métropoles comme Montréal où le coût est de l'ordre, je n'ai pas le dernier chiffre en tête, mais c'est de plus d'un milliard (1 G\$) par année, le coût de la congestion routière.

1430 On pourrait parler de la balance commerciale du Québec lorsqu'on importe du pétrole, lorsqu'on importe des voitures, versus lorsqu'on fabrique du matériel roulant de transport en commun, qu'on assemble des autobus, on fabrique des trains, et ainsi de suite.

Donc il y a un avantage économique à développer le transport en commun.

1435 Évidemment, il y a un avantage économique à électrifier les véhicules et le transport. Il y a une grande partie du transport qui peut être électrifié au Québec. Bon, je pense qu'il y a des politiques qui vont dans ce sens-là, qui pourraient être accélérées, où on pourrait aller beaucoup plus vite.

1440 Enfin, je pourrais continuer longtemps, mais je pense qu'il y a plusieurs exemples où on pourrait, en investissant à la fois dans l'efficacité énergétique, à la fois dans des stratégies pour diminuer la consommation énergétique – je sais pas, le transport en commun, comment on veut le situer, mais c'est clair que c'est une stratégie disons d'efficacité énergétique, parce qu'on transporte des gens avec des moyens plus efficaces!

1445 Puis je pense qu'un des défis dans cette transition-là qu'on va atteindre, c'est des usages industriels, par exemple du gaz, du mazout et ainsi de suite, c'est clair qu'il faut développer des alternatives de ce côté-là.

1450 Alors donc là, je pense qu'il y a beaucoup beaucoup de travail à faire jusque-là. Il y a aussi des choses qu'on peut faire.

Il y a de la conversion du mazout lourd au gaz, il y a des choses qui peuvent se faire aussi à ce niveau-là.

1455 Donc il y a toute une panoplie de mesures à mettre en place.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

1460            Encore une question pour ma part! J'ai compris dans votre présentation, en tout cas vous semblez exprimer la limite aussi du système de plafonnement puis d'échange des droits d'émissions, dans le contexte de la lutte aux changements climatiques.

1465            Mais j'aimerais vous entendre, développer un peu plus là-dessus, parce que c'est quand même un instrument qui nous a été présenté comme étant quelque chose qui permettrait quand même d'encadrer.

                 Alors j'aimerais vous entendre là-dessus s'il vous plaît.

1470            **PAR M. SYDNEY RIBAUX :**

                 OK. Je dirais deux-trois (2-3) choses. Premièrement, nous, on est convaincu que c'est un outil très important, puis ça demeure la fondation du plan d'action 2020. Je pense que c'est le principal outil qu'on s'est donné.

1475            Cela étant dit, on doit avoir des mesures qui viennent soutenir ce système-là. Dans le fond, c'est un système qui envoie un signal de prix.

1480            Je vous donne un exemple! On peut envoyer des signaux de prix qu'on voudra, si quelqu'un doit se déplacer du point A au point B et que sa seule façon de le faire, c'est en voiture, il n'y aura pas de sensibilité au prix. Puis ça, les études le démontrent.

1485            À un moment donné, il faut que tu mettes un autobus ou un train qui fait le trajet que la personne doit faire pour qu'elle soit capable. Donc on doit accompagner cette stratégie-là de stratégies complémentaires qui viennent donner des outils aux individus, aux entreprises, aux institutions, aux municipalités, qui vont être en mesure de développer des mesures pour faciliter cette transition-là puis ces changements-là.

1490            Bon, je pense que dans le cas du gaz, par exemple dans l'utilisation du gaz, je parlais tantôt des programmes d'efficacité énergétique qu'on pourrait bonifier, c'est clair qu'on va avoir besoin de programmes plus agressifs pour, par exemple, je pense au résidentiel, amener un transfert de la chauffe résidentielle des énergies fossiles vers des énergies plus renouvelables, que ce soit décentralisé, que ce soit de l'efficacité énergétique, que ce soit de la géothermie et ainsi de suite.

1495            On ne peut pas que se fier sur le signal de prix. Ça, c'est une chose.



1500 Je pense qu'il faut que ce soit les deux (2). Il faut qu'il y ait un signal de prix, puis il faut qu'on ait des outils pour faciliter tout ça qui peuvent, dans certains cas, coûter rien. Ça peut être des outils réglementaires. Il y a toutes sortes de façons de faciliter cette transition-là. Ça peut être, dans certains cas, de la formation pour les gens du milieu de la construction, les architectes, les ingénieurs.

Il y a toutes sortes d'outils à mettre en place pour faciliter cette transition-là.

1505 Puis je pense que dans le cas d'une transition disons à long terme vers un Québec où on se dirait, bien, on veut sortir complètement des énergies fossiles, bien là, c'est sûr qu'il faudrait aussi collectivement investir dans la recherche et le développement, parce qu'il y a encore des usages pour les énergies fossiles pour lesquels les remplacements sont difficiles ou sont pas évidents.

1510 Alors il faudrait aussi investir de ce côté-là pour y arriver, finalement, disons à plus long temps, sur un horizon plus 2030-2040.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

1515 Excusez-moi, madame Grandbois, je vais encore utiliser mon privilège de président!

Toujours pour le système de permis échangeable, est-ce que vous considérez que c'est un outil qui serait adapté pour éventuellement encadrer les émissions de l'industrie s'il y avait déploiement?

1520 **PAR M. SYDNEY RIBAUX :**

Je dirais a priori oui. Je dois vous dire que je ne suis pas un expert de ces systèmes-là, puis parfois, dans ces systèmes-là, le diable est dans les détails.

1525 Je pense que c'est certain que le principe que nous, on soutient enfin, c'est qu'il y ait un signal de prix qui soit envoyé, dans le fond, pour réduire, pour donner un incitatif à toute industrie et à toute exploitation, tout projet, de réduire ses gaz à effets de serre.

1530 Alors est-ce que ça serait pertinent, a priori oui. C'est sûr que lorsqu'on l'a étudié, par exemple à l'échelle canadienne, il était évidemment question que les exploitants de puits de gaz naturel et de pétrole dans l'Ouest par exemple fassent partie de ce système-là.

1535 À moins de, disons je vous le dis sous toutes réserves, est-ce qu'il y a dans le système québécois, il y a un mécanisme qu'on aurait construit ou inséré qui ferait en sorte que ça s'adapterait pas? Je ne pense pas. À mon sens, il serait en mesure de le faire.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

Merci. Madame Grandbois.

1540

**PAR LA COMMISSAIRE :**

On va changer de sujet!

1545

J'aurais une petite question.

Équiterre, vous êtes très impliqué en agriculture bio, notamment avec vos paniers bios.

1550

Vous devez sûrement avoir des échos, qu'est-ce que les gens qui sont impliqués en bio disent d'une éventuelle exploitation des gaz de schiste?

**PAR M. SYDNEY RIBAUX :**

1555

C'est une bonne question. Je vous avoue qu'on n'a pas, avant de venir ici, consulté la centaine d'agriculteurs bios avec lesquels on travaille.

1560

Je voudrais pas m'avancer à cet égard, parce que, comme je vous dis, j'ai pas consulté les gens avec qui je travaille, puis je vous avoue que j'ai pas non plus consulté les autres associations de producteurs bios, est-ce qu'ils ont des préoccupations particulières.

1565

Malheureusement, je pourrais pas vous le dire. Je peux vous revenir là-dessus par contre, je peux vérifier avec mes collègues qui sont plus en lien directement à tous les jours avec les agriculteurs avec lesquels on travaille, pour voir si on a déjà eu des commentaires.

**PAR LA COMMISSAIRE :**

Bien, si vous avez eu des échos, ce serait apprécié.

**PAR M. SYDNEY RIBAUX :**

1570

Parfait.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

1575

Merci madame Grandbois. Monsieur Haemmerli!

**PAR LE COMMISSAIRE :**

1580 Oui, monsieur Ribaux, juste une question de compréhension! Lorsque vous avez, dans vos recommandations, vous parlez d'interdire l'exploration ou l'exploitation des ressources non conventionnelles, bon.

Dans votre mémoire, c'est écrit :

1585 «Équiterre demande au gouvernement la suspension de toutes les démarches dites exploratoires tant que le processus du suivi de l'évaluation environnementale stratégique n'est pas complété.»

Je veux juste être sûr de bien comprendre ce que vous entendez par là?

1590

**PAR M. SYDNEY RIBAUX :**

Bien, je vous dirais que la recommandation que je vous fais aujourd'hui, c'est celle qui est définitive.

1595

Je vous avoue qu'on a écrit le mémoire un peu rapidement, mais la façon qu'on le formule aujourd'hui, c'est vraiment ce qu'on demande.

1600 Dans le fond, notre position, c'est qu'il y ait une interdiction à l'égard des gaz de schiste, mais à l'égard de d'autres formes d'énergies fossiles qu'on explorerait ou qu'on exploiterait, énergies fossiles non conventionnelles.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

1605

Donc la Commission n'a pas à se préoccuper d'interpréter.

**PAR M. SYDNEY RIBAUX :**

Voilà, tout à fait.

1610

**PAR LE COMMISSAIRE :**

Vous dites qu'on s'en tient à ça.

1615 **PAR M. SYDNEY RIBAUX :**

Tout à fait.

1620 **PAR LE COMMISSAIRE :**

Merci.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

1625 Merci de votre contribution aux travaux de la Commission.

**PAR M. SYDNEY RIBAUX :**

Merci à vous.

1630 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Alors la Commission va faire une pause de quelques minutes et va vous revenir tout à l'heure. Merci.

1635

---

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

---

1640

**REPRISE DE LA SÉANCE  
MARIE-ÈVE MATHIEU**

**PAR LE PRÉSIDENT :**

1645           Alors j'inviterais maintenant Marie-Ève Mathieu s'il vous plaît à venir présenter son mémoire.  
  
                Bonjour madame Mathieu.

**PAR Mme MARIE-ÈVE MATHIEU :**

1650           Bonjour. Vous pardonneriez le ton légèrement polémique, en fait c'est que je vais recycler le  
                texte, comme j'ai l'habitude de le faire, étant donné que je porte plusieurs chapeaux. Quand j'écris  
                quelque chose, j'essaie que le texte circule.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

1655           Vous avez quinze (15) minutes de présentation.

**PAR Mme MARIE-ÈVE MATHIEU :**

1660           Oui, pas de problème. Mon texte a mille (1000) mots, donc il n'y aura pas de problème. Ça  
                risque d'être fort court.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

1665           Nous vous écoutons.

**PAR Mme MARIE-ÈVE MATHIEU :**

1670           Donc encore une fois, juste pour dire que le ton est polémique, c'est volontaire, mais  
                évidemment, c'est pas à votre adresse personnelle, c'est à l'adresse de l'institution.

                Je me trouve aujourd'hui devant vous encore. J'ai dû abandonner mes copies de dissertation  
1675           qui commandent pourtant que je les termine, parce que c'est mon emploi salarié. En effet, je suis  
                professeure de français, j'enseigne au collégial et je suis en fin de session.

                D'habitude, j'éduque de jeunes gens afin d'en faire de bons citoyens, mais comme une fois  
1680           n'est pas coutume, je viendrai professer au bénéfice des commissaires. Il n'y a pas d'âge pour  
                apprendre, et je l'affirme en toute humilité, j'ai des leçons que vous devriez écouter.

N'interrogez pas ma légitimité, je suis une experte. Ce que je vais vous dire sera pesé philosophiquement et linguistiquement.

1685 Justement, parlons de légitimité! La vôtre est fort questionnable. Vous avez été nommé par un gouvernement minoritaire qui a choisi de déclencher des élections laissant en plan un dossier de règlement sur l'eau et un projet de loi sur un moratoire dont la discussion en Commission parlementaire a été interrompue.

1690 Bien sûr, le BAPE est légal. Il y a cependant une nuance entre légalité et légitimité. Le gouvernement en place possède le pouvoir législatif, ce qui ne veut pas dire qu'il a la légitimité morale et démocratique pour agir. La preuve : les électeurs ont refusé de leur donner un nouveau mandat, pas seulement sur la question du gaz de schiste il est vrai, mais certainement pour le punir de son manque de rigueur sur plusieurs plans.

1695 Le nouveau gouvernement libéral envisage une étude environnementale stratégique sur l'ensemble de la filière des hydrocarbures, ce qui a été confirmé vendredi.

1700 Alors je vous le demande, que faisons-nous ici sinon dépenser inutilement l'argent des contribuables en période d'austérité économique? Si vous aviez un souci de légitimité, vous vous saborderiez sur-le-champ.

La pertinence de votre mandat est disparue avec la défaite électorale de l'ancien ministre de l'Environnement.

1705 Le mandat du BAPE en est un de consultation publique et de recommandations. Relevez-vous les problèmes qui sont soumis par la population pour inciter fortement auprès de l'État afin qu'il corrige ces graves lacunes? Permettez-moi d'en douter.

1710 J'ai participé à l'ensemble du processus de cette filière depuis 2010 et j'ai représenté ma communauté pour soumettre trois (3) problèmes importants. Je vous annonce qu'en date de ce jour, aucun de ces problèmes n'a été réglé.

1715 J'habite Saint-Jude et parle au nom de mes concitoyens, au nom du Groupe contre le gaz de schiste de la vallée du Saint-Laurent.

Donc premier problème qu'on a soulevé! L'école primaire Aux-Quatre-Vents compte quatre (4) pavillons dans quatre (4) villages dont le mien et celui de Saint-Louis. Il y a une tête de puits non adéquatement protégée à moins de cinq cents mètres (500 m) de l'école à Saint-Louis. Le temps d'évacuation en cas d'accident est de quatre (4) secondes. Qu'est-ce qui a été fait? Rien.

1720 Pas de plan d'urgence, pas de matériel pour traiter les incendies d'hydrocarbures, pas d'unité de surveillance.

1725 Deuxième problème! La municipalité de Saint-Jude a demandé à être exemptée de toute opération de fracturation hydraulique, étant donné la fragilité de ses sols. Je rappelle le décès de la famille Préfontaine en 2010. Tout à l'heure, vous avez vu monsieur de Bellefeuille qui est le maire de notre village. Donc ce décès-là a été causé par un décrochage de terrain.

1730 Aucune réponse, ni des membres de l'ÉES, ni des deux (2) gouvernements successifs, malgré des pressions médiatiques et politiques de la part de la Municipalité et de la candidate de QS aux deux (2) dernières élections. Je connais bien cette dernière puisque c'était moi.

1735 Troisièmement! Le puits de La Présentation qui se trouve à moins de cinq kilomètres (5 km) de notre village fuit toujours, laissant échapper, depuis 2011, du gaz dans la nature, soit dans les terres agricoles et possiblement les eaux, puisque la rivière Salvail ne coule pas loin, comme monsieur Montpetit vous en a fait la démonstration tout à l'heure.

1740 Comment voulez-vous que la population accorde la moindre crédibilité aux assurances que la filière gazière et pétrolière va avoir les plus hauts standards de qualité et que le gouvernement veillera à la sécurité de sa population!

Nous sommes en face d'un conflit entre deux (2) groupes sociaux : les industriels fortunés et bien organisés des gazières et les citoyens ordinaires. La dissymétrie est incroyable quant aux moyens. A-t-on pris note de ce déséquilibre et tenté d'en amoindrir la disproportion? Non.

1745 Cela entache aussi la légitimité de cet exercice. Je vais vous en fournir la démonstration.

1750 Je suis une mère de deux (2) enfants de onze (11) et quatorze (14) ans. Je suis professeure au collégial, j'enseigne à temps plein. Je suis présidente du Comité contre le gaz de schiste de la Vallée des Patriotes, je suis responsable de la Commission thématique à l'éducation Québec Solidaire et blogueuse quand j'en ai le temps, pour renseigner les gens sur des questions écologiques.

De combien de temps salarié est-ce que je dispose pour faire un mémoire, aucun.

1755 Le temps tout court en session scolaire et en plus en période électorale, comme c'était le cas ce printemps, manque vraiment. Pourtant, voilà mon mémoire donné dans les temps à quelques minutes près.

1760 J'ai déjà dit que j'ai participé à toutes les instances du processus, à une exception près : la première partie du BAPE dont vous êtes les commissaires, et la raison était qu'il y avait un obstacle majeur, une lacune démocratique inouïe. J'étais candidate aux élections provinciales et donc démissionnaire de mon comité de mobilisation.

1765 Comme je veux faire preuve d'intégrité quand je me présente devant la population, j'abandonne toutes charges qui pourraient me mettre en conflit d'intérêts ou même en apparence de conflit d'intérêts.

1770 Aurais-je pu me présenter aux audiences entre le 31 mars et le 7 avril, bien sûr que non. Cela aurait mis en péril l'intégrité des audiences par une intervention de nature politique dans un organisme qui se doit d'être neutre. Daniel Breton a perdu son ministère pour avoir prétendument fait des pressions sur les commissaires.

1775 Ainsi, pendant une partie du processus, j'ai perdu ma voix pendant que je faisais mon devoir auprès des citoyens. Doit-on perdre le privilège d'expression citoyenne lorsque nous choisissons de nous présenter comme candidat? Dans mon cas, le paradoxe est d'autant plus fort que la principale raison de ma présence en politique est de donner une voix aux opposants contre les hydrocarbures et la fracturation hydraulique.

1780 Le fait est connu et mon principal appui en proportion lors de la dernière élection provient justement des gens qui habitent mon village. Élire un député ne dépend pas que d'une question, je l'ai dit tout à l'heure, néanmoins je puis dire que j'ai développé une certaine expertise professionnelle pour discuter de la question d'acceptabilité sociale, ayant passé par deux (2) fois le test des urnes. A-t-on fait appel à mon expertise pour discuter cette question?

1785 L'aurait-on fait que j'aurais refusé pour ne pas entacher le processus par une marque politique. Les partis libéral et péquiste sont extrêmement chatouilleux dans ces dossiers. Je suis libérée de mon mandat et je redeviens citoyenne bénévole devant vous, et ma parole vaut celle des autres, pas plus, pas moins. J'en suis fort aise, mais cela montre aussi l'ensemble des difficultés que subissent les gens ordinaires quand ils veulent faire entendre leur voix dans les instances démocratiques et institutionnelles.

1790 J'espère que vous garderez en tête ces réflexions quand viendra le temps d'examiner la question de l'acceptabilité sociale. Je vous l'assure, les gens ne se laisseront pas bernier. S'ils jugent qu'ils ont été mal servis par les instances qui sont censées défendre leurs intérêts, ils en refuseront les conclusions.

Nous vous avons à l'œil! Merci.



**PAR LE PRÉSIDENT :**

1800

Merci pour votre présentation.

1805

Peut-être simplement vous préciser qu'une commission du Bureau d'audiences publiques n'a pas la discrétion de disposer de son mandat à sa guise. C'est-à-dire que c'est le ministre qui, lui, détermine la nature du mandat, la durée, et la Commission n'a absolument aucune indépendance quant à dire, on arrête, on continue.

1810

Alors nous, on est dans l'obligation, on a une obligation de résultat en quelque sorte, en fonction du mandat qui nous a été donné par le ministre, ce qui fait qu'on est là avec vous aujourd'hui à vous écouter.

1815

L'autre élément que je pourrais vous ajouter, en fonction de l'annonce qui a été faite récemment, bien, on peut raisonnablement penser que le travail qu'on fait aujourd'hui sera un des éléments qui pourra éventuellement être pris en considération par le gouvernement dans son évaluation environnementale stratégique, compte tenu que depuis plusieurs semaines, plusieurs mois, suite à la deuxième partie aussi, suite à l'analyse de la Commission, bien, on arrivera avec des éléments qui pourront éventuellement alimenter la réflexion quant à l'évaluation environnementale stratégique qui a été annoncée par le gouvernement.

1820

Alors c'est les éléments de réponses que je pourrais vous donner suite aux interrogations que vous avez soulevées.

**PAR Mme MARIE-ÈVE MATHIEU :**

1825

Oui bien sûr. Je me doute bien que votre pouvoir là-dedans dans cette question-là est limité, mais c'était d'exposer des difficultés d'une perspective citoyenne tout simplement.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

1830

Et on le comprend très bien, madame.

Puis on vous remercie d'ailleurs de votre contribution aux travaux de la Commission.

Est-ce que mes collègues ont des questions à soumettre à madame?

1835

Alors je vous remercie beaucoup madame, merci d'avoir fait l'effort de venir nous présenter votre opinion.

---

**GÉRARD MONTPETIT**

1840

**PAR LE PRÉSIDENT :**

Alors j'inviterais maintenant monsieur Gérard Montpetit s'il vous plaît à venir nous présenter son mémoire.

1845

Rebonjour monsieur Montpetit.

**PAR M. GÉRARD MONTPETIT :**

1850

Rebonjour.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

Je crois comprendre que vous présentez votre mémoire à titre individuel cette fois-ci?

1855

**PAR M. GÉRARD MONTPETIT :**

C'est ça.

1860

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 1<sup>er</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «Ce mémoire...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 1, 2<sup>e</sup> paragraphe, dernière ligne, «... la réalité scientifique.»)**

1865

Et ce, dans le cadre de la «demos kratia», c'est-à-dire la racine grecque du mot démocratie, le pouvoir du peuple.

Donc cette lettre que monsieur Francoeur a eue – à l'arrière, on me posait la question qu'est-ce que j'en fais, alors je la dépose officiellement au niveau de la Commission!

1870

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 3<sup>e</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «Certaines compagnies...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 1, dernier paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «... à ces beaux principes.»)**

1875

Je mets différents exemples dont celui, lors des élections fédérales de 97, les Libéraux de Jean Chrétien ont obtenu un gouvernement majoritaire avec une majorité, entre parenthèses, de trente-huit pour cent (38 %) et que la minorité, entre parenthèses, de soixante-deux pour cent (62 %) qui avait voté pour d'autres partis ont perdu leur élection.

1880 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 1<sup>er</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «Il y a des...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 2, 1<sup>er</sup> paragraphe, 3<sup>e</sup> ligne, «... pour les contribuables.»)**

1885 Cet après-midi même, à la Commission Charbonneau, on parle du lien entre les contributions financières, le financement des partis politiques, et l'attribution de contrats.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 1<sup>er</sup> paragraphe, 3<sup>e</sup> ligne, «Alain Gravel...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 2, 2<sup>e</sup> paragraphe, dernière ligne, «... qui paye!»)**

1890 Et si, encore une fois, les allégations sont fondées, onze millions (11 M\$) de pot-de-vin, ça veut dire un dollar et trente-huit (1,38 \$) par citoyen au Québec.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 3<sup>e</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «La Commission Gomery...»)**

1895 **FIN DE LA LECTURE (Page 3, 2<sup>e</sup> paragraphe, 4<sup>e</sup> ligne, «... une autre ÉES...»)**

Alors est-ce qu'on veut épuiser les personnes qui défendent leur territoire?

1900 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 3<sup>e</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «En tout cas...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 4, 4<sup>e</sup> paragraphe, 3<sup>e</sup> ligne, «... doivent y demeurer...»)**

**PAR LE PRÉSIDENT :**

1905 Monsieur Montpetit, on arrive au terme de votre délai. Alors je vous inviterais à conclure s'il vous plaît.

**PAR M. GÉRARD MONTPETIT :**

1910 Alors pour aller rapidement, je dis qu'il y a des interventions de type schiste 911 qui sont prêtes. Je rappelle dans le texte que nous avons eu une manifestation le 27 novembre 2010 et que la compagnie a dû interrompre ses travaux et que toute compagnie qui voudrait passer outre à la non-acceptabilité sociale devra faire des surplus dans ses prévisions budgétaires.

1915 Maintenant, je termine avec ces mots!

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, avant-dernier paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «Chacun doit...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 6, 1<sup>er</sup> paragraphe, dernière ligne, «... les énergies vertes.»)**

1920

Merci.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

1925

Merci monsieur Montpetit. Merci à nouveau de contribuer aux débats et aux travaux de la Commission.

Est-ce que mes collègues ont des questions à soumettre à monsieur Montpetit?

1930

**PAR LE COMMISSAIRE :**

Le message est clair.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

1935

Merci monsieur Montpetit.

1940

---

**JACQUES TÉTREULT**

**PAR LE PRÉSIDENT :**

1945

J'inviterais maintenant monsieur Jacques Tétreault s'il vous plaît.

**PAR M. JACQUES TÉTREULT :**

Bonjour monsieur le Président.

1950

**PAR LE PRÉSIDENT :**

Bonjour monsieur Tétreault.

**PAR M. JACQUES TÉTREULT :**

1955

Bonjour madame Grandbois, monsieur Haemmerli.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

1960            Alors je vous cède la parole pour vos quinze (15) minutes de présentation, monsieur Tétreault.

**PAR M. JACQUES TÉTREAUULT :**

1965            Oui. Alors vous avez devant vous le citoyen. Hier, vous avez eu le président du Comité des citoyens pour l'environnement maskoutain, porte-parole du Regroupement interrégional des gaz de schiste de la vallée du Saint-Laurent.

1970            Aujourd'hui, c'est à titre de citoyen que je me présente à vous. Je veux juste ajouter mon grain de sel dans la mosaïque que vous avez devant les yeux.

1975            Pour vous situer un petit peu, je suis aussi le président fondateur de la fondation en agriculture biologique voilà vingt-cinq (25) ans. Il y a eu des questions tout à l'heure sur l'agriculture biologique, ça me ferait plaisir de mettre un petit grain de sel là-dedans aussi.

1980            Je suis aussi administrateur à l'Organisme de bassin versant de la Yamaska, et j'ai participé activement aux états généraux de la Yamaska l'année dernière. Ça fait que ça aussi, j'aurais un mot à vous glisser à la fin, puis avec votre permission, je vais déposer un document, parce que je suis aussi la sentinelle officielle de la rivière Yamaska de la Fondation rivières.

1985            Alors vous voyez que mon implication n'est pas uniquement à l'effet des gaz de schiste, mais c'est vraiment une vision globale de la société que j'essaie de développer dans mes implications et dans ma vie personnelle.

1985            **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 3<sup>e</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «J'ai suivi...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 1, 5<sup>e</sup> paragraphe, 2<sup>e</sup> ligne, «... donnait le ton.»)**

1990            Pour être tout à fait honnête, il y a une de ces deux (2) personnes-là de l'industrie qui s'est désistée, suite à, j'imagine, certaines pressions.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 5<sup>e</sup> paragraphe, 2<sup>e</sup> ligne, «Les gens de l'industrie...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 2, 2<sup>e</sup> paragraphe, 10<sup>e</sup> ligne, «... au Québec.»)**

1995            Puis on a eu une belle présentation là-dessus qui nous l'a prouvé tout à l'heure.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 2<sup>e</sup> paragraphe, 10<sup>e</sup> ligne, «D'ailleurs...»)**

2000 **FIN DE LA LECTURE (Page 2, 2<sup>e</sup> paragraphe, dernière ligne, «... d'Hydro-Québec?»)**

Et là, je pense que c'est incroyable de voir la complémentarité de ce qui vous est présenté depuis deux (2) jours.

2005 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 3<sup>e</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «Il m'a semblé...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 3, 1<sup>er</sup> paragraphe, 2<sup>e</sup> ligne, «... à Gaspé actuellement.»)**

On le sent quand on va à Gaspé.

2010 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 2<sup>e</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «En tant que...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 4, dernière ligne, «... maintenant?»)**

2015 Je voudrais aussi ajouter, on a eu des témoignages au cours des deux (2) derniers jours, il y a des gens qui sont venus ici dire qu'ils sont capables de boire de l'eau de fracturation...

**PAR LE PRÉSIDENT :**

2020 Monsieur Tétreault, les règles du jeu font que vous ne pouvez malheureusement pas commenter les mémoires qui ont été déposés.

**PAR M. JACQUES TÉTREULT :**

2025 Parfait.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

On a entendu vos opinions.

2030 **PAR M. JACQUES TÉTREULT :**

Est-ce que mon quinze (15) minutes est terminé?

2035 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Non.

**PAR M. JACQUES TÉTREULT :**

2040 Bien, j'ai une autre opinion à faire. C'est pas une opinion, en fait, je veux vous parler de l'OBV Yamaska, parce que j'ai participé aussi à la rédaction de ce mémoire-là, et je sais qu'on ne viendra pas le présenter, j'ai vérifié avec les gens en arrière.

2045 Et dans le mémoire qu'on présente au BAPE, de la part de l'OBV Yamaska, on n'a pas inclus, je crois, en pièce jointe, le rapport des états généraux de l'eau qu'on a tenus l'année dernière, et je pense que c'est important que vous sachiez tout le travail qui est fait dans le bassin versant de la Yamaska.

2050 Vous savez, il y a quatre-vingt-dix (90) municipalités, douze (12) MRC dans notre bassin versant. On a fait un exercice de consultation incommensurable l'année dernière auprès de tout le monde pour mettre un plan d'action, pour mettre en place un plan d'action basé sur dix (10) ans, avec des gestes concrets, l'engagement des politiciens municipaux, provinciaux et tout ça.

2055 Alors avec votre permission, je voudrais le déposer. Je l'ai juste en version électronique, je sais pas si je peux le faire.

Parce que je crois que ça va en lien direct avec une des études qui nous a été proposée par monsieur dont j'oublie le nom, je m'excuse, sur la disponibilité en eau dans les bassins versants.

2060 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Gangbazo.

2065 **PAR M. JACQUES TÉTREULT :**

Gangbazo, merci. Alors quand j'ai vu cette étude-là, ça m'a personnellement interpellé parce que j'ai travaillé très fort dans ces états généraux là, puis actuellement dans le bassin versant de la Yamaska, on a atteint notre limite de dilution.

2070 En d'autres mots, ça veut dire qu'actuellement, la quantité d'eau qui passe dans notre rivière fait en sorte qu'on a atteint notre maximum.

2075 Alors tous les efforts qu'on fait pour dépolluer notre rivière, que ce soit en modifiant les façons culturales des agriculteurs, que ce soit en augmentant la capacité de filtration des usines de filtration des différentes villes dans le bassin versant, sont fortement compromis à chaque fois qu'une nouvelle maison se construit.

2080 On n'a pas suffisamment d'eau pour diluer le surplus de pollution si minime soit-il que n'importe quelle nouvelle résidence vient mettre dans le bassin versant.

Pour avoir participé aussi aux états généraux du développement économique de la MRC des Maskoutains, quand une MRC essaie de développer son secteur économique, on n'est pas enclin à dire publiquement que notre eau est de quantité et de qualité douteuses.

2085 Alors je crois que c'est extrêmement important, dans notre bassin versant, l'eau. D'ailleurs, mon premier mémoire en 2010 au BAPE portait sur l'eau. C'est pas d'aujourd'hui que l'eau me concerne beaucoup, ayant eu à creuser trois (3) puits chez moi avant d'avoir un puits qui avait de l'allure quand j'ai bâti ma maison!

2090 Je vous dirai que j'ai des préoccupations très personnelles par rapport à la qualité de l'eau, mais particulièrement à la quantité dans le bassin versant de la rivière Yamaska.

2095 Alors si vous me permettez, je vais déposer à l'arrière la version électronique du rapport final des états généraux de l'eau de la rivière Yamaska pour compléter mon mémoire et celui de l'OBV Yamaska auquel j'ai participé.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

2100 Bien entendu, c'est avec plaisir qu'on l'accepte, d'autant plus que je vous remercie du point d'information complémentaire que vous avez apporté, qui complète en quelque sorte la réponse que monsieur Montpetit m'avait livrée pour ce qui est de la démarche. Alors je trouve ça intéressant et je vous en remercie.

2105 Puis il n'y aura pas de problème pour ce qui est de déposer le document en question.

Alors merci de votre présentation, monsieur Tétreault. Madame Grandbois.

**PAR LA COMMISSAIRE :**

2110 J'aimerais peut-être continuer à parler du Comité de bassin versant de la rivière Yamaska, parce qu'en complément de ce qu'on a discuté tout à l'heure avec monsieur Montpetit!

2115 On a effectivement constaté en arrivant – on était ici en avril, il y avait beaucoup d'eau dans la rivière – on est ici au début de juin seulement, puis on constate qu'il n'y a pas tant d'eau dans la rivière.



On se demandait, actuellement, dans les dossiers que vous traitez avec le Comité de bassin versant de la rivière Yamaska, est-ce qu'actuellement il y a carrément des problèmes d'allocation d'eau entre les différents usagers?

2120

Est-ce qu'au niveau production agricole – on me disait que du côté de la rivière Salvail, il n'y a pas d'irrigation, il n'y a pas de production qui requiert de l'irrigation pour le moment – dans le bassin de la rivière Yamaska, est-ce que c'est également le cas? C'est-à-dire qu'il n'y a pas d'irrigation ou est-ce qu'il commence à en avoir dans certaines productions?

2125

Bref, c'est quoi la situation au niveau des usages de l'eau dans ce bassin-là?

**PAR M. JACQUES TÉTREAUULT :**

2130

Au niveau agricole, il y a peu de production agricole qui requiert de grandes quantités d'eau dans tout le bassin versant. Il y a certaines productions, comme les fraises dans la région de Sainte-Madeleine, Saint-Damase, qui utilisent à l'occasion des quantités d'eau, mais c'est pas gigantesque.

2135

Il y a au-dessus de cent dix (110) usines dans le bassin versant, dans les différentes grandes villes, Granby, Cowansville, Farnham, Saint-Hyacinthe qui sont quand même des grandes consommatrices d'eau. On n'a qu'à penser au jus de pommes à Rosemont, à Lassonde qui utilise des bonnes quantités d'eau.

2140

On avait des compagnies de bière à Saint-Hyacinthe qui viennent de faire faillite, mais ça, c'est un autre dossier!

2145

Je vous dirais que la grande pénurie d'eau est due au fait que dans notre bassin versant, on n'a pas de réservoir d'eau d'importance.

2150

Si on compare à la rivière Richelieu qui est notre voisine, qui prend sa source dans le lac Champlain, alors toutes les eaux de fonte des Adirondacks au printemps alimentent ce grand bassin versant là.

2155

Quand on regarde chez nous, la tête du bassin versant est dans la région de Bromont; il y a quelques montagnes évidemment dans ce coin-là, mais c'est relativement plat. Donc le débit de la rivière est très faible.

Puis pour répondre à votre question plus précisément, je vous dirais que voilà trois (3) ans, la Ville de Granby qui est en amont de chez nous avait fait faire une analyse par des ingénieurs à

savoir, est-ce qu'on pourrait récupérer, à la sortie de l'usine d'épuration, est-ce qu'on pourrait récupérer l'eau, la repomper en amont pour la réutiliser!

2160 Alors là, vous voyez que la Ville de Saint-Hyacinthe qui est en aval dit oh oh, un instant! Si tu repasses l'eau deux (2) fois puis trois (3) fois dans ton réseau, nous autres, on va avoir quoi?

2165 Et je vous dirais que la rivière Yamaska ici à la hauteur de Saint-Hyacinthe, il y a un barrage qui existe, avec une minicentrale hydroélectrique qui est la propriété de la compagnie ontarienne Algonquin, et la Ville a dû négocier en 2002 une entente avec la compagnie pour qu'ils arrêtent de turbiner pendant les périodes d'étiage.

2170 Parce que les contrats originaux qui datent de 1992 avec cette compagnie-là, qui, à l'époque, ne s'appelait pas Algonquin, c'était une autre compagnie qui s'appelait Hydramaska, je suis très au fait du dossier, parce qu'avec la Fondation rivières, on a travaillé ce dossier-là, pour éviter qu'on crée des dommages environnementaux et écologiques en aval de la rivière parce que là, l'eau était trop retenue pour turbiner.

2175 Alors la Ville a dû sacrifier ses redevances en fonction de l'arrêt de turbinage, ce qui a eu pour effet que pendant huit (8) ans, la Ville de Saint-Hyacinthe a eu zéro redevance.

Je sais pas si vous me comprenez bien! Pour assurer l'approvisionnement en eau de sa population, on demande à la compagnie d'arrêter de turbiner, de laisser le niveau d'eau monter, alors les pertes de revenus pour la compagnie sont déduites des redevances.

2180 Actuellement, le contrat est en renégociation. Bien en fait, je pense que la Ville vient de le résigner, et on voulait négocier des ententes avec la compagnie pour la passe à poisson. C'est tout un dossier assez complexe.

2185 Mais au niveau de la pénurie d'eau, c'est vraiment à cause du peu de réservoir qu'on a, surtout à cause du développement de l'agriculture industrielle dans le bassin versant qui a redressé tous les fossés.

2190 Quand vous regardez une carte, d'ailleurs dans le document que je vais vous donner, vous allez avoir une carte du bassin versant. Vous voyez que les ruisseaux ont tous été rectifiés depuis les trente (30) dernières années. Alors ce qui a pour effet de drainer rapidement, suite à un gros orage, l'eau.

Là, vous avez mentionné que vous avez vu une fluctuation, mais hier soir on a eu un gros orage, bien, deux (2) heures plus tard, allez voir, puis la rivière peut monter d'un mètre (1 m) à

2195 deux mètres (2 m) en deux (2) heures, parce que l'eau arrive rapidement dans la rivière pour vider les champs.

Alors c'est ça qui crée nos problèmes.

2200 On a fait disparaître presque la totalité des milieux humides dans le bassin versant, qui avaient comme fonction d'être des éponges et de ralentir le débit de l'eau. On a rectifié les fossés.

Alors ça nous crée des gros problèmes d'approvisionnement en eau. On ne retient plus notre eau.

2205 Alors notre préoccupation, de voir une industrie comme celle des gaz de schiste, venir annihiler tous les efforts que tous les intervenants, que toutes les quatre-vingt-dix (90) municipalités sont prêtes à prendre pour redorer le blason puis dépolluer cette rivière-là – vous savez qu'on a la triste réputation de l'avoir, la plus polluée au Québec, bien, c'est un fait.

2210 **PAR LA COMMISSAIRE :**

Merci.

2215 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Monsieur Haemmerli.

2220 **PAR LE COMMISSAIRE :**

Monsieur Tétreault, juste pour finir votre dernière phrase! Un moment, j'ai pensé que c'était l'Assomption, mais en tout cas, vous avez partagé le titre, je pense!

2225 **PAR M. JACQUES TÉTREULT :**

Je pense qu'on n'a pas le nez bien bien loin l'une de l'autre.

2230 **PAR LE COMMISSAIRE :**

D'accord. Dans votre mémoire, encore une fois comme hier, je peux pas écrire des choses si je ne vous les ai pas entendues dire. Alors quand vous dites que le développement à l'Ouest du pays a un effet direct sur la demande en gaz, puis que nos importations sont menacées, je pense que j'ai une idée, mais j'aimerais que vous élaboriez un petit peu là-dessus.

2235 **PAR M. JACQUES TÉTREault :**

2240 Quand on regarde le processus, je crois que c'est monsieur Bonin hier de Greenpeace qui a expliqué un peu comment on tire le pétrole des sables bitumineux en Alberta, avec l'injection maintenant de nouvelles technologies, injection de vapeur dans les profondeurs de la terre pour pousser le pétrole vers le haut. Cette vapeur-là, on la chauffe à partir de gaz.

Et actuellement, le gaz est produit essentiellement dans l'Ouest canadien pour fournir l'industrie des sables bitumineux.

2245 Comme on veut doubler, voire tripler la production des sables bitumineux d'ici 2050, on va avoir besoin aussi de beaucoup plus de gaz pour alimenter cette technologie-là, ce qui menace l'approvisionnement en gaz naturel de l'est du pays qui actuellement, on tire notre gaz de l'Ouest.

2250 Or, si tout le gaz de l'Ouest est concentré vers les sables bitumineux, évidemment, là, on ne peut pas en créer.

Bien moi, j'ai vraiment l'impression que c'est en prévision de cette explosion-là de production des gaz de l'Ouest, du pétrole de l'Ouest qu'on veut tenter de développer les gaz de schiste au Québec, pour pallier cette pénurie-là qu'on prévoit.

2255 C'est ma vision personnelle, remarquez.

2260 C'est un petit peu comme monsieur Langelier expliquait hier, au Canada il y a un seul et grand projet d'hydrocarbure, c'est de fournir le maximum, développer au maximum les sables bitumineux d'Alberta, et on est en train de mettre tout en place, les énergies pour ce faire.

2265 Puis comme on ne veut pas diminuer la production ou l'approvisionnement en gaz au Québec, bien, on se dit, en prévision de l'utilisation dans l'Ouest du gaz naturel produit déjà dans l'Ouest qui nous dessert aujourd'hui, développons au Québec notre gaz de schiste.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

Merci.

2270 **PAR M. JACQUES TÉTREault :**

Est-ce que j'ai dit ce que vous vouliez entendre? Non, je comprends votre point de vue, monsieur.

2275 **PAR LE COMMISSAIRE :**

Je voulais savoir quel était l'usage dans l'Ouest qui menacerait, et vous avez répondu sur l'usage dans l'Ouest qui menacerait.

2280 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Madame Grandbois.

2285 **PAR LA COMMISSAIRE :**

Mais là, si je comprends bien, vous dites que c'est votre opinion, vous pensez, mais dans ce cas-là, est-ce que ça serait pas un argument en faveur?

2290 **PAR M. JACQUES TÉTREAULT :**

Bien, ce serait un argument, moi, je pense, en faveur de développer des énergies alternatives.

2295 **PAR LA COMMISSAIRE :**

Ah d'accord!

2300 **PAR M. JACQUES TÉTREAULT :**

Étant donné qu'on voit qu'on va avoir éventuellement une pénurie de gaz naturel.

2305 Moi, je trouve ça inconcevable d'entendre des choses comme le ministère de l'Éducation va donner des subventions à des écoles qui vont passer du mazout au gaz. Moi, je donnerais des subventions aux écoles qui passent du mazout à la géothermie, mais pas au gaz naturel ou au gaz propane!

Moi, je l'ai fait l'exercice chez nous. Maintenant, je chauffe à la géothermie. Avant, je chauffais au gaz, imaginez!

2310 J'ai donné soixante-dix (70) conférences au Québec contre les gaz et je chauffais au gaz chez moi!

Maintenant, je chauffe en géothermie, et je vous dirais que je suis très heureux de le faire, parce qu'économiquement, je vais faire de l'argent avec ça, puis le confort aussi est là.

2315 **PAR LA COMMISSAIRE :**

On va changer de sujet! L'agriculture biologique.

Vous avez mentionné que vous étiez président fondateur?

2320

**PAR M. JACQUES TÉTREULT :**

Oui.

2325 **PAR LA COMMISSAIRE :**

Donc je sais pas, vous suivez probablement le dossier encore aujourd'hui, bon je vais vous poser la question que je posais à monsieur Ribaux tout à l'heure, dans le fond.

2330

Si vous avez une connaissance du secteur bio, qu'est-ce que vous entendez auprès des producteurs bio de la région, auprès des gens que vous connaissez, quels sont les commentaires par rapport à une éventuelle arrivée du gaz de schiste?

**PAR M. JACQUES TÉTREULT :**

2335

Je peux pas vous donner de commentaires des producteurs biologiques, parce que malheureusement, je ne suis plus tellement en contact avec les producteurs.

2340

Mais pour avoir participé à l'écriture des normes de certification biologique de Québec Vrai, au niveau de la production animale et végétale, je peux vous répondre.

2345

Vous savez que si votre voisin ne cultive pas de façon biologique, vous devez avoir une haie brise-vent tampon entre chez vous et le voisin de dix mètres (10 m). Alors imaginez s'il y a un puits de pétrole ou un puits de gaz de schiste ou un pipeline qui passe chez vous, il y a sûrement des grandes distances séparatrices qui vont être exigées des producteurs qui, nécessairement, ne fera pas leur affaire.

2350

Écoutez, il y a un règlement provincial qui existe depuis maintenant vingt (20) ans qui s'appelle les bandes riveraines. Vous avez pas le droit de labourer à un mètre (1 m) au-dessus du replat d'un fossé. Bien, promenez-vous dans les campagnes, vous allez voir que quatre-vingt-dix pour cent (90 %) des agriculteurs le labourent, ce mètre-là.

2355 Ça fait qu'imaginez, si vous exigez des producteurs biologiques un retrait de quarante-cinquante mètres (40 m-50 m), parce qu'il y a un pipeline au bout de ta terre, bien, tout cet espace de terrain que tu ne cultives pas là, bien, c'est des revenus en moins.

Ça fait que c'est évident que ça va déranger la production biologique.

2360 Moi, je suis au courant que les producteurs biologiques n'ont pas des immenses fermes, alors si l'espace de retrait, avec un éventuel pipeline, est le moindrement considérable, ça va avoir pour effet d'envoyer à la faillite plusieurs producteurs biologiques qui sont propriétaires de petits terrains.

**PAR LA COMMISSAIRE :**

2365 Au niveau des certifications, on a déjà posé la question, je vous avoue que je me souviens plus à qui, mais je crois qu'actuellement, il y a rien dans les certifications qui prévoit, on peut certainement imaginer qu'il y aurait une distance supérieure, mais je pense que c'est pas encore dans la certification?

2370

**PAR M. JACQUES TÉTREault :**

Non.

2375

**PAR LA COMMISSAIRE :**

OK, c'est beau.

**PAR M. JACQUES TÉTREault :**

2380

À ma connaissance, non. Parce que des pipelines...

**PAR LA COMMISSAIRE :**

2385

Il n'y en a pas actuellement.

**PAR M. JACQUES TÉTREault :**

2390

Bien, il y en a des pipelines au Québec.

**PAR LA COMMISSAIRE :**

Mais je veux dire, l'exploitation gazière ou pétrolière.

2395 **PAR M. JACQUES TÉTREault :**

Oui.

**PAR LA COMMISSAIRE :**

2400

Merci.

**PAR M. JACQUES TÉTREault :**

2405

Bienvenue.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

Merci monsieur Tétreault de vos opinions qui alimentent la réflexion de la Commission.

2410

**PAR M. JACQUES TÉTREault :**

Ça m'a fait plaisir.

2415 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup.

**PAR M. JACQUES TÉTREault :**

2420

Ça a fait du bien.

2425

---

**RICHARD CHARTIER**

**PAR LE PRÉSIDENT :**

Alors j'inviterais maintenant monsieur Chartier s'il vous plaît à venir présenter son mémoire.

2430



Bonjour monsieur Chartier.

**PAR M. RICHARD CHARTIER :**

2435 Bonjour monsieur le Président. Madame Grandbois, monsieur Haemmerli.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

La parole est à vous.

2440

**PAR M. RICHARD CHARTIER :**

Monsieur le Président, je vais pas vous lire mon mémoire au complet, vous l'avez en votre possession, et puis je crois que vous allez en prendre compte.

2445

**PAR LE PRÉSIDENT :**

Ah, il a déjà été lu, monsieur Chartier.

2450

**PAR M. RICHARD CHARTIER :**

Je voudrais souligner, je voudrais m'excuser auprès de monsieur Haemmerli, parce que j'ai omis de mettre un «e» à votre nom de famille.

2455

**PAR LE COMMISSAIRE :**

On va régler ça tout de suite. D'où vous vient le «ä»?

**PAR M. RICHARD CHARTIER :**

2460

Pardon?

**PAR LE COMMISSAIRE :**

2465

Le «ä», vous l'avez pris où?

**PAR M. RICHARD CHARTIER :**

2470

Je l'ai corrigé aujourd'hui dans la copie corrigée, monsieur. C'est probablement que mon clavier met probablement un tréma par erreur. C'est une erreur de frappe.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

C'est pas une erreur de frappe, c'est mon nom tel qu'il est écrit sur mon extrait de naissance. Et je voulais savoir pourquoi vous l'aviez écrit ainsi dans votre mémoire.

2475

**PAR M. RICHARD CHARTIER :**

C'est peut-être l'esprit! L'inspiration!

2480

**PAR LE COMMISSAIRE :**

On va repartir le quinze (15) minutes, allez-y!

2485

**PAR M. RICHARD CHARTIER :**

J'aimerais souligner une chose. On voit ici que les gens aimeraient avoir – ça, c'est pas écrit dans mon mémoire – mais comme j'ai écrit dans mon mémoire, c'est mon âme, c'est mon cœur, c'est mes tripes que j'ai mis depuis quatre (4) ans dans ce dossier, et puis je vais me présenter, premièrement, pour le bien de la Commission et les gens qui sont ici.

2490

Richard Chartier, je n'ai pas de bac, monsieur le Président, je n'ai pas d'études universitaires. Je suis rentré à l'école de la vie, à l'université de la vie, j'avais seize (16) ans.

2495

Je suis parti en Allemagne à l'âge de dix-sept (17) ans, j'ai été deux ans et demi (2 ½) en Allemagne. Mon grand-père est mort en 18 pour la démocratie, il avait trente-trois (33) ans, j'aurais aimé ça le connaître, je l'ai pas connu.

2500

Pourquoi je me bats présentement! Je me bats pas contre les gaz de schiste, je me bats pour la protection de l'eau.

2505

Dans ce dossier-là, c'est l'eau qui est importante pour moi, très importante.

Donc je lirai pas mon mémoire dans son intégral, je vais laisser parler mon cœur présentement.

Et puis je m'adresse à cette Commission de cette façon. Je vois que vous êtes dans une position très très étroite où votre mandat vous donne peu de force, et j'en suis triste.

2510

Quand on voit le gouvernement présentement qui dit, il va y avoir une autre étude du BAPE, ça nous amène à dire, ce que les gens ont peut-être pas dit ici, puis que le monsieur de la

Montérégie qui est venu dire, on n'a jamais consulté les citoyens, on aurait dû parler avec les citoyens, essayer de voir les citoyens, peut-être qu'on aurait trouvé tout de suite des solutions alternatives.

2515 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, avant-dernier paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «Le 17 avril...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 4, dernier paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «... monsieur Robert Joly...»)**

2520 Monsieur Joly est le président de l'étude ÉES, monsieur Robert Joly, je l'ai rencontré pour la première fois, monsieur le Président, à l'ÉES à Longueuil, et j'avais amené un verre d'eau à ces gens-là, au board, et j'ai prétendu que cette eau-là venait de la Pennsylvanie.

2525 J'ai dit à ces gens-là, est-ce qu'il y a quelqu'un du board qui veut boire cette eau-là? C'est un échantillon de l'eau de la Pennsylvanie.

Il y a eu trois (3) minutes de silence dans la salle, et personne n'a voulu boire l'eau.

2530 J'ai pris le verre moi-même et je l'ai bu et je leur ai dit, voyez-vous, vous connaissiez les risques à boire de l'eau de la Pennsylvanie! Moi, je le savais qu'elle venait de l'hôtel ici en arrière, je vous ai dupés.

Pourquoi on fait des études quand vous connaissez les risques?

2535 J'ai souligné plusieurs témoignages de réponses qui nous avaient été données, et puis j'ai vu que les intervenants ici, tout au long du processus des mémoires ont donné de très bonnes réponses à votre Commission, donc je vais pas repasser par-dessus.

2540 Je vais juste vous demander – je vais passer rapidement les dossiers que j'ai fait des recherches, que j'ai pensé qui pourraient certainement vous être utiles dans vos études et dans vos recommandations.

2545 Sûrement que vous avez en votre possession ou c'est resté en arrière, je le sais pas, j'avais demandé, peut-être pour le suivi, je sais pas si madame vous les a donnés, madame Harvey, j'ai déposé un document qui dit ici le 6 décembre 2011, c'est une organisation internationale contre le gaz de schiste.

Les citoyens de Mont-Saint-Hilaire qui sont mobilisés, et puis qu'il y a eu des articles dans le journal, je les ai déposés, monsieur le Président.

2550 La résistance au gaz de schiste en Pologne, monsieur le Président, c'est en 2011, monsieur le Président. Je vous l'ai déposé.

2555 Puis parce qu'on n'est pas des «nonistes», on vous a déposé aussi, monsieur le Président, la recherche que j'ai faite sur Wikipedia, sur la biométhanisation qui est très très intéressante, qui a de très bonnes solutions dont là-dedans, on parle aussi que l'Allemagne et puis les pays en Europe, puis le Danemark, comme je l'ai mentionné dans mon mémoire, ainsi que la Suède, on sait qu'à Stockholm, huit cent soixante-quinze mille (875 000) habitants, il y a un vidéo là-dessus, et chaque toilette «flushée», monsieur le Président, s'en va en biométhanisation, et sert à chauffer les bassins énormes d'eau qui chauffent la ville par calorifère à l'eau chaude, qui est considéré  
2560 comme le chauffage le plus sain et le plus propre.

Donc les idées de biométhanisation, on dit ici que d'ici 2020, encore en Allemagne, on va rajouter cent (100) vitrines de biométhanisation.

2565 Moi, je me suis penché chez moi à Sainte-Christine, dans ma communauté, j'ai organisé avec des cultivateurs et des acteurs importants de la MRC, une rencontre en décembre 2011, et puis les gens semblaient très intéressés.

2570 Il y avait un acteur aussi qui a un commerce dans les boues usées, qui ramasse les boues de la Domtar, les boues un peu partout, qui amène ça à Saint-Valérien dans une fosse, qui mélange tout ça, puis qui épand ça sur les terres, et puis ça crée un paquet de problèmes. Les gens, la senteur, etc.

2575 Et cette personne-là était très intéressée à avoir une vitrine, parce qu'il serait un grand producteur de gaz naturel.

2580 Mais monsieur Blanchet devait justement avoir un projet de biométhanisation, mais il n'a pas voulu couper le ruban avant les élections. On lui avait demandé, je l'ai rencontré à plusieurs reprises, parce que son bureau de comté est à Acton Vale, pas loin de Sainte-Christine, et je l'ai rencontré à quelques reprises, et je lui demandais, insistant de dire, c'est très important de couper le ruban avant les élections. C'est pas une promesse électorale qu'on veut, on veut de l'action, on veut que ça avance.

2585 Ça fait que je vous ai remis la documentation sur ce dossier que je trouve très intéressante.

Je vous ai remis aussi une entrevue qui a été donnée, une entrevue qui avait été donnée par écrit et autorisée par Marc Durand que vous avez entendu, qui peut être très intéressante.

2590 Aussi, le boycott de l'industrie pétrolière, ennemi numéro un de la survie de notre civilisation.  
Et ça, c'est un dossier très récent, monsieur le Président.

2595 Le rapport ici, en dix-huit (18) pages, du GIEC qui, eux aussi, sur vingt mille (20 000) études, comme je l'avais mentionné dans mon questionnaire, au département du ministre de l'Environnement durable, je lui avais posé la question, si vous vous en souvenez, est-ce que vous pensez que les vingt mille (20 000) études sont inférieures à nos soixante-treize (73) petites études de l'ÉES qui disent, pensez-y, présentement, il faut faire le virage, parce que c'est cinq milliards (5 G\$) de dépenses par année pour le nettoyage, pour les impacts à cause du réchauffement de la planète, et puis d'ici 2020, on va se rendre à quarante-neuf milliards (49 G\$) par année. Puis ça a été mentionné d'ailleurs par monsieur Bonin, je crois, dans son PowerPoint.

2600 Un autre article ici du GIEC qui parle d'Anticosti, et puis du cent quinze millions (115 M\$) que ça va coûter aux contribuables, puis on est peut-être rendu à trois cents millions (300 M\$). Quand on parle d'économie, est-ce qu'on investirait, monsieur le Président, dans une entreprise, est-ce que vous investiriez cent quinze (115 M\$) ou deux cent cinquante (250 M\$) ou trois cents millions (300 M\$) quand vous savez qu'au bout de la ligne, vous avez même pas un sou encore de garanti?

2605 Je m'excuse, moi, si j'investissais dans un produit, je veux qu'il me rapporte au moins vingt pour cent (20 %).

2610 Ensuite, je vous ai déposé un document qui est très intéressant, c'est le mouvement à Saint-Jean-sur-Richelieu, le comité de Saint-Jean-sur-Richelieu, le comité de Johanne Dion, les citoyens et citoyennes de Saint-Marc-sur-Richelieu qui ont déposé, qui avaient déposé un document sur leurs expériences au BAPE, le dernier BAPE. Et vous avez beaucoup de liens à l'intérieur et d'informations que vous pouvez consulter.

2615 Vous avez aussi, monsieur le Président, une affirmation quand Martine Ouellet est sortie, le 20 septembre 2012, à treize heures trente et une (13 h 31), dans le journal, elle est sortie sur les gaz de schiste :

2620 «Le gaz de schiste, c'est non pour toujours.»

2625 Selon la ministre Martine Ouellet. Et on sait qu'elle a été rapidement rattrapée par la première ministre sur ses allégations ou sa première sortie médiatique.

Ensuite, vous avez le document qui dit «Les gaz de schiste, pourquoi le ministre – c'est Pierre Arcand qui est revenu peut-être dans le décor – n'applique pas la Loi sur la protection de l'environnement?» Seize (16) puits qui avaient été creusés sans certificat d'autorisation.

Les maires Pesant et Roger, visite en Pennsylvanie, ils documentent.

2630

Ensuite, le risque des fuites des puits avec le diagramme en couleur aussi que vous pouvez voir, monsieur le Président, avec le coulis, comme monsieur Marc Durand l'expliquait.

Et puis la facilité à long terme d'avoir des fuites, des impacts importants.

2635

Ensuite, l'Ohio, monsieur le Président, aux États-Unis, qu'on se base souvent sur les données américaines! L'Ohio suspend un projet de fracturation hydraulique après des séismes, puis il explique ici exactement ce que monsieur Durand – c'est pas des séismes dus à la fracturation, c'est les eaux usées qu'ils réinjectent et qu'ils réutilisent quatre (4) ou cinq (5) fois, qui devient extrêmement toxique.

2640

Et puis même dans certains états américains, j'ai vu de la documentation, de la littérature, monsieur le Président, qui dit que ces gens-là, quand ils manquaient d'endroits pour faire du dumping, parce que la quatrième ou cinquième fois devient très très toxique, extrêmement dangereuse, qu'ils ont vu les domper dans des puits orphelins.

2645

Un cas de pollution qui embête les gaz de schiste, ça, ça s'est passé en 2011, le 19 novembre.

2650

Malgré les risques sismiques, l'injection des eaux usées, c'en est exactement la copie que je vous parlais. C'est envisagé au Québec.

Et j'étais content, dans mes vieux documents, de trouver ça et de vous l'imprimer. Le 10 octobre 2012, que monsieur Binnion vous parlait, le fameux trois pour cent (3 %), c'est le document exact qu'il avait sorti de l'industrie, et puis il parle de trois pour cent (3 %). J'appelle ça les petits bonbons, pour essayer de faire passer l'acceptabilité sociale.

2655

Mais c'est pas écrit, comme monsieur Haemmerli disait, c'est pas écrit nulle part dans la littérature. Il y a rien, il y a pas de lois, il y a pas de projets écrits.

2660

Radio-Canada, gaz de schiste, nouvelles consultations, nouvelles manifestations. C'est quand on est allé au ÉES, et puis vous voyez, monsieur le Président, que les citoyens commençaient déjà à se mobiliser.

2665

Les gaz de schiste, plus de vingt mille (20 000) propriétaires qui ont posé la question sur les signatures. Moi, j'ai été sur le prochain dépôt, c'est moi qui les a compilées, et je peux vous dire que sur les vingt-huit mille quelques cent signatures, on a plus que les trois quarts (3/4) qui sont des propriétaires de terres.

2670 Et ici, dans le premier dépôt, vous aviez vingt mille (20 000) propriétaires qui déposaient des signatures, sur vingt-sept mille deux cent cinquante (27 250) dans le premier dépôt, il y avait minimum vingt mille (20 000) propriétaires de terres de plus d'un hectare (1 ha).

2675 Sur mon territoire à Sainte-Christine, il y a cinquante-cinq (55) grosses fermes au-delà de six cents acres (600 a), et puis sur deux cent cinquante (250) portes, j'ai deux cent cinquante (250) agriculteurs qui ont signé «Non, vous n'entrerez pas chez nous». Ça va vous donner une idée de grandeur.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

2680 Monsieur Chartier, on arrive au terme de votre présentation.

**PAR M. RICHARD CHARTIER :**

2685 Oui, je vais faire ma conclusion, monsieur le Président.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

S'il vous plaît.

2690 **PAR M. RICHARD CHARTIER :**

Sur la question de l'eau, je voulais juste vous dire, si vous me permettez, je vais prendre une (1) minute de silence pour la protection de l'eau sur la planète!

2695 Maintenant, monsieur le Président, pour vous dire que dans la minute qui vient de passer, il y a soixante (60) vies qui s'est donné, parce qu'à toutes les quinze (15) secondes sur la Terre, il meurt un enfant ou quelqu'un qui manque d'eau ou qui boit de l'eau contaminée.

2700 Si vous allez sur le site Internet, vous allez voir la soif, vous allez voir le documentaire est assez complet. Quand on sait que trois pour cent (3 %) de l'eau de la planète complète, quand on dit qu'il y a quatre-vingts pour cent (80 %) d'eau sur le globe, trois pour cent (3 %) de cette eau-là est potable seulement.

2705 Et on est chanceux, parce qu'on a un et trois quarts pour cent (1 ¾ %) qui est ici au Québec.

Je vais conclure, monsieur le Président, en disant ceci!

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 10, 4<sup>e</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «Je pourrais écrire...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 10, dernier paragraphe, 2<sup>e</sup> ligne, «... de position.»)**

2710

Espérant que toutes ces littératures pourront faciliter votre travail et ne feront que s'additionner aux heures de bénévolat depuis quatre (4) ans que nous investissons sans quantifier les heures, les efforts, les frais de déplacement, les travaux inestimables qui ne seront jamais, que ceux-ci ne seront jamais tablettés est mon souhait le plus ardent.

2715

Merci beaucoup, messieurs les Commissaires et madame Grandbois.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

2720

Monsieur Chartier, je tiendrais à vous remercier de votre contribution aux travaux de la Commission.

2725

Vous avez été, comment dire, présent à peu près depuis le début des travaux, alors je peux vous assurer que votre contribution à nos travaux va être pris en considération, puis je vous remercie de votre témoignage, monsieur Chartier.

**PAR M. RICHARD CHARTIER :**

2730

Merci beaucoup.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

Merci.

2735

---

**DANIELLE HOULE**

**PAR LE PRÉSIDENT :**

2740

Alors j'inviterais maintenant madame Danielle Houle s'il vous plaît à venir présenter son mémoire.

**PAR Mme DANIELLE HOULE :**

2745

Bien bonjour. Alors présenter un mémoire dans ce cas-ci, c'est large, parce que j'ai pris quelques heures. Je travaille cinquante (50) heures/semaine, donc c'est quelque chose que j'ai écrit rapidement, étant donné le peu de temps que j'ai pour faire ça.



2750 Alors voilà, je suis citoyenne à Saint-Denis-sur-Richelieu et dans ma vie de tous les jours, depuis un petit peu plus de vingt-quatre (24) ans, je suis travailleuse sociale et psychothérapeute dans le réseau de la santé ici, plus précisément dans le domaine de la santé mentale.

Alors des problèmes psychosociaux, je m'y connais.

2755 Alors je vais vous lire!

Donc je dois vous dire que j'ai d'abord beaucoup hésité à venir présenter mon point de vue au BAPE, tellement ma confiance envers les institutions dites démocratiques fond comme neige au soleil.

2760 Récemment, je disais à une amie que le gouvernement, les gazières et autres fanatiques de l'oligarchie planétaire se foutaient bien de notre gueule. Et j'ai raison. Malgré ça, je suis ici parce que je tiens malgré tout à utiliser mon droit de parole, vous dire la furie qui m'habite depuis le 3 novembre 2010, lorsque le gars de la compagnie Forest Oil est débarqué chez nous pour nous dire que nous avons un puits de gaz de schiste à cinq cents mètres (500 m) de ma maison.

La lutte a alors débuté, et l'épuisement qui vient avec et qui perdure à cause de l'acharnement du gouvernement.

2770 En juin 2012, en tant que citoyenne, j'ai participé à l'ÉES à Saint-Denis-sur-Richelieu qu'est mon lieu de résidence.

Je ne répèterai pas aujourd'hui ce que j'ai déjà dit à l'ÉES, parce que tout a été dit.

2775 Vous connaissez les résultats. Donc je ne répèterai pas. Vous êtes au parfum de ça, vous connaissez la question, vous en avez entendu parler, on vous l'a dit, on vous l'a répété, les scientifiques, etc.

2780 Bien des citoyens, des groupes environnementaux, des scientifiques, des chercheurs, des journalistes et autres ont dénoncé les effets néfastes de la filière des gaz de schiste, et il semble que ça ne soit toujours pas entendu.

2785 Des résultats plus récents d'études continuent de conclure que nous devrions abandonner cette filière. Toutefois, le gouvernement Couillard veut du gaz de schiste et il l'a bien dit aux journalistes du Devoir, à l'été 2013, et il en rajoute aujourd'hui. Alors il pousse pour que ça arrive. Il met de la pression pour que ça arrive.

2790 Je ne vous rabattrai pas les oreilles avec les risques encourus d'eau contaminée, avec les problèmes de santé physique, les problèmes de santé mentale que les gens vivant plus directement des puits subissent. La détérioration de la qualité de vie humaine et la qualité de l'environnement, la perte de la valeur des maisons et ça, je vais en parler plus tard, tout cela, vous le savez, les impacts.

2795 Toutefois, il y a négation de la réalité. On veut pas voir la réalité, on n'écoute plus les citoyens.

2800 En vue, comme d'autres l'ont déjà dit, une autre ÉES sera financée avec l'argent des contribuables pour obtenir des réponses que l'on connaît déjà. D'ailleurs, tout est dit dans le rapport du BAPE sur les gaz de schiste daté de février 2011.

2805 Nous avons suffisamment de réponses pour abandonner. Le gouvernement cherche à gagner du temps afin d'obtenir la faveur populaire, du temps pour convertir le reste du Québec que les maudits citoyens vivant près des puits sont non seulement paranos et cons, mais tellement contre l'économie.

On nous harcèle avec ça, on nous agresse. Je suis en furie que mon droit à une existence convenable soit bafoué.

2810 Voilà une des conséquences des gaz de schiste, de la détresse, de l'anxiété, de la colère, du stress, la perte de ma qualité de vie, perte de la valeur de ma maison, peur de mon avenir, etc.

Et puis je suis née avec une maladie chronique, avec une maladie grave au niveau du foie, une hépatite B active chronique depuis ma naissance. J'ai cinquante-deux (52) ans.

2815 Ce que les statistiques disent, c'est que quelqu'un qui naît avec une maladie du foie comme l'hépatite B a cinquante pour cent (50 %) de risque, à partir de l'âge de quarante (40) ans, de développer un cancer du foie, de développer une cirrhose du foie. Alors c'est pas rien, c'est vraiment pas rien.

2820 Pour moi, respirer des déchets toxiques, risquer de voir une eau contaminée sans que je le sache, subir un stress intense met ma vie en danger.

2825 Le principe de précaution et de protection aussi, j'ajoute, est-ce que vous connaissez ça? Est-ce que c'est quelque chose qui compte pour vous? Parce que les gens qui sont déjà malades, qui sont déjà affectés, nous, on subit un stress davantage et ça, personne n'en parle. On n'en parle pas, absolument pas.

Ça fait quatre (4) ans que je lutte pour me protéger, et je suis toujours pas entendue.

2830

Le gouvernement actuel est le même gouvernement libéral qu'en 2010. Un premier ministre médecin, spécialiste à la tête du Québec, ne change rien, bien au contraire. Pourquoi, parce qu'il est médecin. La population risque de le croire lorsqu'il dira que les gaz de schiste, c'est très bien. Diviser la population pour mieux régner, et ça vient nous parler d'intimidation, mais quel culot, quelle arrogance et quel mépris!

2835

Qui intimide qui dans ce dossier-là? C'est moi qui est intimidée constamment. On revient à la charge constamment. Vous comprenez pas, les citoyens, vous êtes cons. On est con, nous, on n'est pas capable de faire des analyses intelligentes, sensées, absolument pas.

2840

Qui essaie de nous faire avaler du n'importe quoi, qui désinforme, qui met nos santés à risque? Poser la question, c'est y répondre.

2845

Un premier ministre tout fin, disposé à tenter par le biais d'une panoplie de stratégies, de type manipulateur, dont tenter de discréditer les citoyens aux yeux de la population, en cognant sur l'idée que le débat est émotivement polarisé par ces derniers et par conséquent, que les citoyens ont perdu tout sens de rationalité. Ce qui est bien sûr totalement faux.

2850

Être émotif n'empêche absolument pas de garder sa tête, d'être capable d'analyser, d'être intelligent et de faire des différences.

Être émotif, si on ne l'est pas, de toute façon, et qu'on fait du n'importe quoi, ça ressemble à de la psychopathie. Et je me demande bien quel genre de personnes nous gouvernent, et dans le monde, puisqu'on parle entre autres d'oligarchie.

2855

Plus de sensibilité par rapport aux citoyens, par rapport à la population. C'est l'oligarchie. C'est affreux, là. Il n'y en a plus de démocratie.

2860

Un premier ministre prêt à sacrifier une population parce que le Québec est endetté, wow, quel sens de l'éthique!

2865

Couillard l'a dit, les pays qui exploitent le gaz de schiste sont devenus riches. Son idée est faite, et il fera tout pour exploiter cette filière et du citoyen.

Manipuler l'opinion publique, donner quelques sous de redevances aux municipalités, obliger d'embarquer dans la si belle aventure, psychologiser les problèmes sociaux, parce qu'il faut bien l'avouer, la filière du gaz de schiste est entre autres un grave problème social. La recette à ce

problème, selon Couillard, est de faire de la pédagogie auprès des citoyens, parce qu'ils ne comprennent rien au dossier.

2870 Hier, soit le 3 juin 2014, dans les pages du Devoir, le ministre Arcand nous dit, et je cite Le Devoir :

«L'évaluation environnementale stratégique et maintenant globale est un travail pédagogique nécessaire.»

2875 Le gouvernement libéral s'est une nouvelle fois défendu lundi de préparer le terrain au retour de foreuses à gaz de schiste avec son évaluation environnementale stratégique dite globale. Je n'ai pas besoin de votre pédagogie. Je suis diplômée mur à mur, et je suis tout à fait capable de tirer des conclusions sur l'enjeu qui nous concerne.

2880 Je connais cette filière et quoi que vous disiez ou fassiez, jamais je n'accepterai que vous sabotiez ma vie, ma santé, mon existence. Il n'y a pas d'acceptabilité sociale au Québec sur les gaz de schiste.

2885 Ça ne sert à rien de tester vos affaires à Bécancour ou ailleurs non plus au Québec.

2890 En 2010, on savait que les gazières et la fracturation hydraulique étaient néfastes pour la santé, et c'est encore ça aujourd'hui. Des yeux qui chauffent, des irritations de la peau, des maux de tête, des problèmes respiratoires, des problèmes de santé mentale et j'en passe. Vous détenez déjà ces informations.

Pourquoi encore nous demander notre point de vue si, de toute manière, vous ne l'entendez pas?

2895 Pourquoi une autre ÉES? Ma réponse est simple, et vous la connaissez aussi, quoique vous l'ayez déjà entendue, je vais la dire tout haut, parce que le gouvernement cherche à gagner du temps pour convaincre le reste du Québec d'accepter socialement cette filière. La bonne vieille méthode, quoi.

2900 C'est en faisant peur aux Québécois, en leur disant que le Québec a un besoin urgent de faire de l'argent avec les gazières, afin de pouvoir payer les coûts de santé effarants, renflouer les coffres de l'argent volé par les mafioso cravatés.

2905 Diviser les Québécois pour mieux régner.

À l'été 2011, nous avons demandé une nouvelle évaluation de notre maison à notre MRC, en mentionnant que nous vivons à cinq cents mètres (500 m) d'un puits de gaz de schiste. Au départ, ma maison était évaluée à trois cent vingt mille (320 000 \$).

2910 Suite à l'évaluation demandée, elle valait deux cent quatre-vingt-huit mille (288 000 \$). Vous avez la preuve, vous avez le document qui a été déposé.

2915 Du coup, la valeur de ma maison a chuté de trente-deux mille (32 000 \$). Puis je rajoute treize mille (13 000 \$) à cette perte de valeur, de rénovations, parce qu'au cours de l'été 2010, nous avons investi, en termes de rénovations, treize mille dollars (13 000 \$).

2920 Donc la totalité de la perte de la valeur de ma maison est de quarante-cinq mille (45 000 \$). Alors on me fera pas accroire que c'est faux, parce que j'ai la preuve, et vous l'avez aussi, que c'est faux qu'il n'y aucune perte économique. C'est pas vrai, c'est faux, vous l'avez, la preuve. Vous l'avez, c'est très clair.

2925 La MRC s'est toutefois abstenue de mentionner que la perte de valeur était liée au puits, mais puisque rien d'autre que l'arrivée du puits de gaz de schiste dans notre coin ne peut expliquer cette perte, nous en concluons que la perte est directement liée au puits, et lorsque nous avons demandé une réévaluation, sur le document que nous avons fait parvenir à la MRC, nous avons écrit, et ça, vous l'avez aussi : nous demandons une réévaluation parce que nous avons un puits de gaz de schiste à cinq cents mètres (500 m). Donc c'est clair.

2930 La MRC manque tout simplement de courage pour l'admettre ou elle craint de se faire poursuivre si elle dit la vérité.

2935 Et puis je vois l'eau de notre puits de surface, parce que nous ne sommes pas reliés, nous, à l'aqueduc. Nous avons un système de traitement d'eau conçu pour traiter les eaux de surface, pas pour traiter les produits chimiques nébuleux des gazières et le méthane dont les risques de migration souterraine sont réels.

Pourquoi mettre tant à risques nos santés?

2940 Aussi, lors du dépôt des signatures «Vous n'entrerez pas chez nous» à l'Assemblée nationale au printemps 2012, une douzaine de citoyens et moi avons participé à une rencontre avec monsieur Pierre Arcand qui était alors ministre de l'Environnement.

Je lui ai posé la question à savoir quelle était sa définition de l'acceptabilité sociale, parce que tous, on se posait la question, c'est quoi l'acceptabilité sociale? Un terme nébuleux, on fouille

2945 sur Internet, il y a rien, qu'est-ce que c'est, qu'est-ce que ça mange, elle est où la ligne, elle est où la frontière, c'est quoi l'indicateur? Rien là-dessus, rien.

Il a répondu ne pas le savoir. Quand même, il faut le faire, ministre de l'Environnement, je lui pose la question, et c'est filmé, tout ça. Vous pourriez avoir le film, si vous me le demandez.

2950

Je lui ai alors proposé une définition qu'il a volontiers acceptée qui est la suivante. C'est filmé, là, je vous le dis.

2955

S'il y a quatre-vingts pour cent (80 %) de citoyens à Saint-Denis par exemple qui ont signé le formulaire «Vous n'entrerez pas chez nous», est-ce que vous concluez qu'à partir de cet indicateur, ça représente une non-acceptabilité sociale? Et il m'a dit oui.

Donc c'est clair aussi, une affaire qui est claire.

2960

Alors oui, le débat est en partie émotif, parce que des réalités très concrètes, comme la perte financière de ma maison, perte de qualité de vie, de jouissance de vie, etc., tout ce que vous connaissez de toute façon, sont mis en péril. Un vol légitimé par les gazières et par le gouvernement.

2965

Ma santé physique et psychologique est aussi mise en péril, et je ne suis pas la seule à vivre dans cet enfer dans lequel vous nous avez placés.

2970

Je tiens aussi, pour terminer, à préciser une information selon laquelle des citoyens de Saint-Denis-sur-Richelieu auraient été mis au courant du dynamitage sur leur territoire à l'été 2010. Cette information dont je ne connais pas la source est mensongère.

2975

Personne à Saint-Denis-sur-Richelieu n'a été mis au courant du dynamitage. Et vous avez entendu lundi soir, je crois, le contraire. Vous l'avez entendu. Un représentant vous a dit, tout le monde était au courant. Je peux passer le test du mensonge, j'ai aucun problème avec ça, moi, je le passe haut la main, haut la main sans problème!

2980

Nous l'avons su lorsque notre maison s'est mise à trembler. Nous sommes alors entrés en communication avec notre municipalité qui nous a dit que les hélicoptères qui circulaient avec des câbles contenaient à leur bout de gros sacs destinés aux animaux sauvages de la région. Ces sacs, nous disait-on, étaient remplis de nourriture imbibée de vaccins contre la rage.

Nous avons même contacté le bureau du député de la circonscription qui était Verchères à l'époque, maintenant nous sommes inclus dans Borduas, et on nous a servi la même réponse qu'à Saint-Denis-sur-Richelieu.

2985 Personne n'était au courant que le gouvernement avait l'intention de nous imposer les gaz de schiste.

2990 Pourquoi croirait-on les compagnies gazières aujourd'hui? Il y a quelqu'un qui mentait lundi soir. Pourquoi je les croirais? Pourquoi? On continue de nous mentir. Ça continue, on nous manipule, on manipule l'opinion publique. On fait passer les citoyens pour des cons. Ça marche pas, là, pas du tout.

Elles mentaient à l'époque, ils le font encore aujourd'hui. Voilà!

2995 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Merci de votre témoignage, madame.

Est-ce que mes collègues ont des questions à soumettre à madame? Monsieur Haemmerli.

3000

**PAR LE COMMISSAIRE :**

Là, quand vous parlez de dynamitage, vous parlez de la fracturation des puits?

3005 **PAR Mme DANIELLE HOULE :**

Non, je parle du dynamitage quand ils sont venus voir en juillet.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

3010

OK, c'est les tests sismiques?

**PAR Mme DANIELLE HOULE :**

3015

Les tests sismiques.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

3020

D'accord, c'est bon, c'est ça que je voulais clarifier.

**PAR Mme DANIELLE HOULE :**

3025 Mais on n'a pas été mis au courant non plus. J'ai su qu'il y avait un puits de gaz de schiste à côté de chez moi, à cinq cents mètres (500 m), le 3 novembre 2010, parce que le gars de la Forest Oil, le gars de la compagnie, je me souviens plus de son nom, est arrivé.

Mais je le savais pas avant. Parce que moi, quand je vais travailler, je travaille pas dans le village, je pars toujours dans l'autre sens.

3030 Je sais que les gens ont dit, on a entendu des bruits, mais en novembre, on sort pas, les voisins, on n'en a pas entendu parler.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

3035 D'accord.

**PAR Mme DANIELLE HOULE :**

3040 On l'a su à ce moment-là.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

Ça va.

3045 **PAR LE PRÉSIDENT :**

Peut-être une autre question! Vous avez souligné la baisse de valeur de votre propriété.

**PAR Mme DANIELLE HOULE :**

3050 Oui.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

3055 Est-ce que vous avez échangé avec les voisins? Est-ce que vous êtes la seule ou est-ce qu'il y en a d'autres qui ont subi aussi ce genre de dévaluation?



**PAR Mme DANIELLE HOULE :**

3060 Écoutez, moi et mon conjoint Louis Hone, nous étions à ce moment-là membres du RISVL, vallée du Saint-Laurent, nous ne le sommes plus pour toutes sortes de raisons, mais à ce moment-là, et c'est nous qui étions les deux (2) personnes responsables au niveau du Comité citoyen de mobilisation contre les gaz de schiste à Saint-Denis-sur-Richelieu.

3065 D'ailleurs, c'est moi et Louis, les premiers au Québec, qui avons fait organiser, avec l'aide des citoyens de Saint-Denis, une première mobilisation devant le puits de gaz de schiste chez nous en novembre 2010. Donc ça fait un bout, là, que je suis là-dedans.

3070 Et j'ai envoyé à tous, à tous les gens du boisé, parce que ça se passe dans le boisé à Saint-Denis, on est une quinzaine de maisons, et les gens ont dit, moi, je veux pas donner soixante-cinq dollars (65 \$) pour ça, parce que je sais de toute façon que – les gens avaient déjà perdu confiance.

3075 Mais moi, je me disais, moi et mon conjoint, on s'est dit, on va le payer ce soixante-cinq dollars (65 \$) là, parce qu'on est curieux de voir la réponse, on est intéressé.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

3080 Le soixante-cinq dollars (65 \$), c'est pour la contestation?

**PAR Mme DANIELLE HOULE :**

3085 C'est pour la contestation. Mais pour beaucoup de gens, soixante-cinq dollars (65 \$), déjà quand ils n'ont plus confiance puis qu'il y a la colère, la plupart ont dit non.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

3090 OK. Mais je comprends de votre réponse que c'est un phénomène qui a été vécu par d'autres propriétaires du voisinage mais qu'eux n'ont pas contesté à cause du soixante-cinq dollars (65 \$)?

**PAR Mme DANIELLE HOULE :**

3095 Ils ont pas contesté parce qu'ils n'y croyaient plus. Moi, c'est entre autres des réponses, il y en a qui ont dit, j'ai pas l'argent pour ça.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

OK, mais ils ont subi quand même une baisse de valeur aussi?

3100

**PAR Mme DANIELLE HOULE :**

Bien, de toute façon, quand on regarde aux États-Unis, en Pennsylvanie, on le sait, les gens le disent. Il y a des gens qui sont allés, qui ont vu de leurs yeux des baisses de maisons.

3105

Il y a des gens qui ont quitté leur domicile parce qu'ils pouvaient plus vivre là. Mais c'est impossible de vendre son domicile après.

Je veux dire, qui va acheter ma maison avec un puits de gaz de schiste à côté? Est-ce que vous le feriez?

3110

Est-ce que vous achèteriez, vous, une maison à cinq cents mètres (500 m) d'un puits de gaz de schiste, tout en sachant que – à Saint-Denis, on a fait le calcul, c'est dix (10) puits de gaz de schiste.

3115

Est-ce que vous, vous achèteriez une maison qui n'a pas d'aqueduc et dans un village où à cinq cents mètres (500 m), il y a un puits de gaz de schiste et où le risque d'en avoir dix (10) dans le village, vous êtes une route principale, autour il y a d'autres villages, la route principale, les gens passent, du bruit, dévaluation, c'est sûr. Écoutez!

3120

Moi, j'habite la campagne depuis douze (12) ans, j'habite là. J'ai planté plus de cent (100) arbres et arbustes depuis que je suis là. C'est un paradis chez moi qui est devenu un enfer depuis 2010, parce que j'ai toujours une épée de Damoclès, quand est-ce qu'ils vont revenir!

3125

Alors j'ai l'hépatite qui est là et j'ai le puits. C'est sûr que je suis émotive!

**PAR LE PRÉSIDENT :**

Je vous remercie. Madame Grandbois.

3130

**PAR LA COMMISSAIRE :**

Juste un petit complément d'information! Donc vous dites que vous êtes dans un boisé, peut-être avec quelques autres propriétés, donc vous êtes pas dans le village même, vous êtes juste à l'extérieur du village?

3135

**PAR Mme DANIELLE HOULE :**

Exact.

3140

**PAR LA COMMISSAIRE :**

Est-ce que visuellement, vous voyez le puits?

3145

**PAR Mme DANIELLE HOULE :**

Bien sûr.

**PAR LA COMMISSAIRE :**

3150

C'est ça, vous le voyez, enfin, d'un bord ou de l'autre de la maison?

**PAR Mme DANIELLE HOULE :**

3155

Non, pas d'un bord ou de l'autre de la maison.

**PAR LA COMMISSAIRE :**

Je veux dire, de l'avant ou de l'arrière, je ne sais pas!

3160

**PAR Mme DANIELLE HOULE :**

Je le vois du côté, d'un côté, oui.

3165

**PAR LA COMMISSAIRE :**

D'accord, OK.

**PAR Mme DANIELLE HOULE :**

3170

À cinq cents mètres (500 m).

**PAR LA COMMISSAIRE :**

3175

OK. Ce qui fait que même si c'est boisé, tout ça, c'est quand même suffisamment ouvert, ou encore vous le voyez par-dessus les arbres, je ne sais pas?

**PAR Mme DANIELLE HOULE :**

En haut.

3180

**PAR LA COMMISSAIRE :**

OK, merci.

3185

**PAR Mme DANIELLE HOULE :**

Quand je vais faire du vélo...

**PAR LA COMMISSAIRE :**

3190

Mais plus maintenant. J'imagine qu'il ne doit plus y avoir de tour maintenant?

**PAR Mme DANIELLE HOULE :**

3195

Non, non. Ils enlèvent le derrick une fois qu'ils ont...

**PAR LA COMMISSAIRE :**

Ça fait longtemps qu'il y a juste – oui, merci.

3200

**PAR LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup pour votre témoignage, madame.

3205

**PAR Mme DANIELLE HOULE :**

Vous n'avez pas de questions par rapport au niveau psychosocial? Quand même, c'est une donnée importante.

3210

**PAR LE PRÉSIDENT :**

Votre mémoire est clair.

**PAR Mme DANIELLE HOULE :**

3215

Merci.

**PAR LE PRÉSIDENT :**

Merci madame.

3220

Alors c'est ce qui met fin à nos travaux pour cet après-midi. Nous allons reprendre avec une nouvelle séance ce soir, dix-neuf heures (19 h). Merci beaucoup.

3225

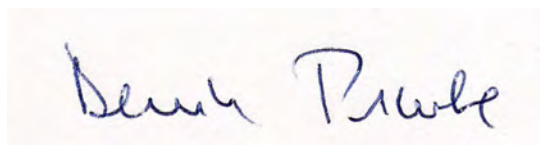
---

SÉANCE AJOURNÉE AU 4 JUIN 2014 À DIX-NEUF HEURES (19 H)

---

3230

Je, soussignée, DENISE PROULX, sténotypiste officielle, certifie sous mon serment d'office que le texte qui précède est la transcription fidèle et exacte de mes notes sténotypiques.

A handwritten signature in blue ink that reads "Denise Proulx". The signature is written in a cursive style and is positioned above the printed name.

DENISE PROULX, s.o.

3235